

ETESIA

FR

Notice d'instructions
(Originale)

A lire attentivement avant d'utiliser la machine



**BPHP2 - BPHPX2 - HVHP
HVHPX - BVHP - BVHPX**

SOMMAIRE

1• Votre sécurité et celle des autres	3
2• Explications des pictogrammes.....	5
3• Descriptif.....	8
4• Images	10
5• Images accessoires en option	15
6• Caractéristiques techniques.....	16
7• Instructions d'utilisation	18
8• Accessoires en option.....	21
9• Montage - Démontage - Accès aux organes.....	23
10• Entretien.....	25
11• Arrêt prolongé - Stockage hivernal	30
12• Dépannage - Ancrage	30
13• Les pannes et leurs remèdes.....	31
14• Tableau récapitulatif des entretiens périodiques	32
15• Garantie.....	36

REMERCIEMENTS !

Vous venez d'acquérir une tondeuse à conducteur porté ETESIA. Cette machine d'une fiabilité et d'une robustesse étonnante a été conçue pour vous servir longtemps.

- Pour accroître sa longévité et lui assurer un fonctionnement optimal, lisez attentivement la présente notice, respectez les consignes de sécurité et les instructions d'entretien.
- Fidèles à notre politique d'innovation permanente, nous ne cessons d'améliorer la qualité de nos produits. Par conséquent, votre modèle peut présenter de légères différences par rapport à cette notice.

- Votre revendeur dispose des informations techniques les plus récentes.
- N'hésitez pas à le contacter en cas de besoin.
- Conformément à l'article L.111-3 du code de la consommation, ETESIA s'engage à fournir à votre revendeur les pièces détachées, d'origine ou adaptables, indispensables à l'utilisation de votre produit sur une période de 10 années, à compter de la date de la facture émise par notre société.

IDENTIFICATION DE LA TONDEUSE

- Le numéro d'identification de votre tondeuse se trouve sur le capot central (image A) à l'arrière du siège.
- Communiquez ce numéro à votre revendeur en cas d'intervention sur la tondeuse.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Votre tondeuse à conducteur porté ne doit être utilisée que conformément à la présente notice d'utilisation.
- En cas d'utilisation non conforme à la notice ou à la réglementation en vigueur, nous ne prenons aucune responsabilité.
- Dans votre propre intérêt, avant d'utiliser la tondeuse, vérifiez la présence sur la tondeuse aux emplacements prévus par la notice des étiquettes comportant les indications de sécurité. Prenez-en connaissance. S'il manque des étiquettes de sécurité, adressez-vous immédiatement à votre revendeur. Nous attirons votre attention sur le fait que ces étiquettes de sécurité sont obligatoires sur la tondeuse.
- N'enlevez jamais les étiquettes d'avertissement ou les éléments de sécurité.
- Avant d'utiliser votre tondeuse, familiarisez-vous avec ses commandes.
- Étudiez soigneusement son fonctionnement pour pouvoir arrêter rapidement le moteur.
- Maintenez toujours la machine et ses différents accessoires en parfait état de marche.
- N'utilisez jamais la tondeuse munie de protecteurs défectueux ou dont les dispositifs de sécurité ne sont pas montés.
- Vous ne devez pas effectuer de modifications sur votre tondeuse sans accord préalable du fabricant.
- Toutes modifications non autorisées peuvent rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de l'utilisation.
- Ne modifiez pas les réglages de régulation de vitesse du moteur.
- N'utilisez jamais le moteur en survitesse, car vous augmentez les risques de blessures encourus par l'opérateur et vous risquez la détérioration des composants de votre tondeuse.
- **ATTENTION** : L'exposition prolongée au bruit peut nuire à la santé. Les symptômes sont progressifs : acouphène, surdité temporaire, puis surdité progressive. Utilisez des protections individuelles contre le bruit. Limitez l'intensité et la durée de l'exposition. Évitez de tondre à proximité d'autres sources sonores. Prévoyez des périodes de repos.
- **ATTENTION** : Une exposition excessive aux vibrations peut affecter la circulation ou le circuit nerveux. Les symptômes apparaissent principalement dans les doigts, les mains ou les poignets. Ces symptômes sont par exemple perte de sensibilité, douleurs, faiblesse musculaire, changement de couleur de la peau, picotements désagréables... Consultez un médecin en cas d'apparitions de symptômes pouvant être déclenchés par des vibrations.
- Ne confiez jamais votre tondeuse à conducteur porté à une personne n'ayant pas pris connaissance de la notice d'utilisation.
- Ne conduisez ou ne déplacez la machine avec bac relevé qu'à vitesse extrêmement lente dans les deux sens de marche.

- Votre tondeuse à conducteur porté ne peut être utilisée que sur des pentes ne dépassant pas 10° (17,6%) (image n°1).
- Respectez en particulier les indications du paragraphe relatif à la conduite sur terrains en pente.
- Ne conduisez pas trop près de talus, de fossés, sur des terrains meubles ou comportant des risques de renversement.
- L'utilisateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. Maintenez les tierces personnes à l'écart de façon à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de l'utilisation.
- Évitez la présence de personnes (surtout d'enfant) ou d'animaux à proximité de la machine lorsque le moteur tourne. Ne mettez pas la machine en marche en leur présence.
- Ne prenez jamais de passager sur la tondeuse.
- Ne laissez jamais un enfant conduire la tondeuse (interdit aux moins de 16 ans).
- Pour le stationnement de votre tondeuse, serrez le frein de stationnement, coupez le moteur et retirez la clé.
- Retirez la clé de contact en cas d'abandon même momentané de la tondeuse.
- Débrayez les mécanismes d'entraînement des accessoires en vue du transport ou lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Avant chaque tonte, assurez-vous du bon état de la lame et de son serrage.
- N'effectuez pas de travaux sur ou sous la tondeuse, si celle-ci a été surélevée de manière provisoire ou dans des conditions de sécurité insuffisantes.
- Avant de vous mettre à tondre, dégagez la pelouse des pierres, bois, ferrailles, fils, os, plastiques, branches et autres débris pouvant être projetés par la tondeuse.
- Débrayez l'outil de coupe, arrêtez le moteur, retirez la clé de contact dans les cas suivants :
 - avant de supprimer les bourrages
 - après avoir heurté un objet étranger pour constater d'éventuels dommages et effectuer les réparations le cas échéant
 - si la machine commence à vibrer de façon anormale pour en rechercher la cause
 - si la lame est bloquée (embrayage de lame non opérant)
- Supprimez également les branches basses pouvant blesser l'utilisateur.
- Protégez le visage et les yeux lorsque vous tondez sous les arbres.
- Évitez les obstacles tels que taupinières, socles bétonnés, souches, bordures, qui ne peuvent pas être coupés par la lame et risquent d'endommager le système de coupe, et tout particulièrement la lame.
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Soyez particulièrement prudent lors des marches arrière.
- Ne mettez jamais ni main, ni pied sous l'enceinte de coupe.
- Veillez à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de la tonte.
- L'éclairage fourni par votre autoportée n'est prévu que pour les déplacements. Il ne permet pas le travail de nuit sinon travaillez avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez qu'en plein jour ou avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez pas en cas d'orage.
- Ne portez jamais de vêtements amples ou de short durant la tonte.
- Équipez-vous de chaussures solides et fermées (pas de sandales).
- Portez une protection auditive.
- En cas d'intervention sur le moteur ou sur des éléments mobiles, coupez le moteur et retirez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit si votre machine en est équipée. Fermez le frein à main.
- Ne conduisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade.
- Évitez d'utiliser la machine si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou des médicaments.
- Lors de la circulation en dehors du gazon, débrayez le système de coupe et mettez-le sur sa position la plus haute.
- Ne remplissez pas le réservoir de carburant lorsque le moteur est en marche. Laissez refroidir le moteur quelques minutes avant de faire le plein de carburant.
- La tondeuse autoportée ne peut pas être utilisée sur la voie publique sans être équipée du kit homologation route MXBUF.
- Pour remorquer des charges, utiliser uniquement la barre de remorquage ETESIA ref. MRD100.

RESPONSABILITÉ

- Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.
- En cas de non-respect de ces consignes, nous déclinons toute responsabilité. Ne pas déverser vos déchets de tonte à des endroits non autorisés.
- Dans un souci constant d'amélioration de ses produits, ETESIA se réserve le droit de modifier, sans préavis, les spécifications des modèles présentés. Photos et illustrations non contractuelles.



ATTENTION DANGER :

- Le carburant est hautement inflammable.
 - Stockez le carburant dans des récipients spécialement prévus à cet effet.

- Faites le plein à l'extérieur uniquement et ne fumez pas pendant cette opération.
- Ajoutez du carburant avant de démarrer le moteur. N'enlevez jamais le bouchon du réservoir de carburant pendant que le moteur tourne ou tant qu'il est chaud.
- Si du carburant a été répandu, ne tentez pas de démarrer le moteur : éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs de carburant ne se sont pas dissipées.
- Remettez correctement en place les bouchons du réservoir et de la nourrice de carburant.
- N'entreposez pas, ne versez pas ou n'utilisez pas d'essence près d'une flamme nue ou près d'appareils tels que fourneaux, chauffe-eau utilisant une veilleuse ou tout autre appareil susceptible de créer une étincelle.
- Contrôlez que les circuits et les raccords de carburant ne présentent ni fissures ni fuites. Faites-les remplacer si nécessaire.
- **DANGER : NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL CLOS.** Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un poison mortel et sans odeur.
- Ne mettez pas en marche le moteur si vous sentez une odeur d'essence ou s'il existe d'autres risques d'explosion.
- Pour éviter des brûlures sérieuses, ne pas toucher l'échappement lorsqu'il est chaud.
- Nettoyez périodiquement le pot d'échappement, le moteur, le compartiment batterie ainsi que le pourtour du réservoir afin d'éviter l'accumulation de matériaux inflammables (herbe, feuilles, excès de graisse).
- L'utilisation de pièces contrefaites ou une mauvaise maintenance peut modifier le comportement de votre produit, voire vous mettre en danger. N'utilisez que des pièces d'origines et respectez les fréquences de maintenance.
- Ces préconisations sont indispensables pour votre sécurité. Les recommandations mentionnées ne sont toutefois pas exhaustives, à tout moment utilisez votre autoportée à bon escient.
- Respectez également d'éventuelles prescriptions légales relatives à l'utilisation de l'autoportée (période d'utilisation etc...).

ASSURANCE

Nous vous rappelons qu'une tondeuse à conducteur porté est considérée comme un véhicule terrestre à moteur et qu'à ce titre elle doit être assurée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ

• MARQUAGE

- Différentes étiquettes de marquage sont prévues sur votre tondeuse.
- Veillez à ce qu'elles soient toutes apposées (voir liste ci-après et images).
- Les étiquettes sur fond jaune mettent l'utilisateur en garde contre un risque de danger.
- Les autres sont des indications pour l'utilisation de la tondeuse.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique que le paragraphe traite de la sécurité de l'utilisateur.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique des points importants pour la longévité de votre tondeuse.

• ÉTIQUETTE DE SÉCURITÉ (voir page 6)

PICTOGRAMMES PLANCHE A

- a = ATTENTION !
- b = Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice.
- c = Arrêter le moteur, retirer la clé de contact et débrancher les cosses de batterie avant de procéder à toute opération de maintenance ou de réparation.
- d = Risque de projection d'objets.
- e = Tenir les tiers à l'écart de la zone dangereuse.
- f = Risque de chute. Ne jamais transporter de passager.
- g = Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.
- h = Risque de basculement de la machine.
- i = Ne pas utiliser le véhicule sur des pentes supérieures à 17.6% (10°).

PICTOGRAMMES PLANCHE B

- j = Risque de basculement de la machine.
- k = Ne pas rouler bac en position levé.
- l = Ne pas faire de vidange en hauteur sur des pentes supérieures à 8°.
- m = Ne pas faire de vidange en hauteur sur des dévers supérieures à 8°.

PICTOGRAMMES PLANCHE C

- n = Risque de sectionnement de la main ou du pied.
- o = Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.

PICTOGRAMMES PLANCHE D

- p = **ATTENTION !** Interdiction de lever la machine par l'arceau de vidange en hauteur.

MARQUAGE DES ACCUMULATEURS

- q = Indique qu'il s'agit de produits dangereux à rendre de préférence aux distributeurs.
- r = Indique la présence de plomb (Pb).
- s = Indique l'année de mise en service sur la machine.

PROTECTION DE L'OUÏE

- t = Protection recommandée de l'ouïe.

PICTOGRAMMES MOTEUR (HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX)



L'essence est extrêmement inflammable et explosive. Arrêter le moteur avant de faire le plein. **NE PAS FUMER.** Faire le plein dans un lieu bien aéré et éloigné de toutes flammes et étincelles.

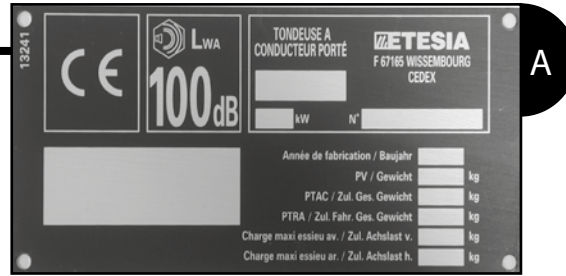
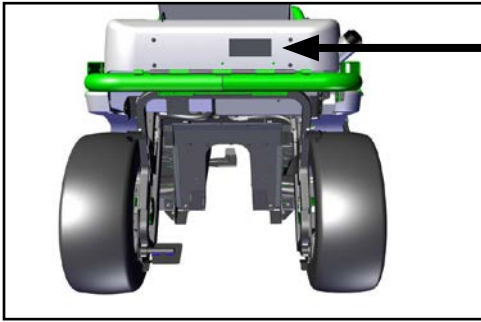


Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, qui est un poison mortel et inodore. Ne pas faire fonctionner le moteur dans un local fermé.

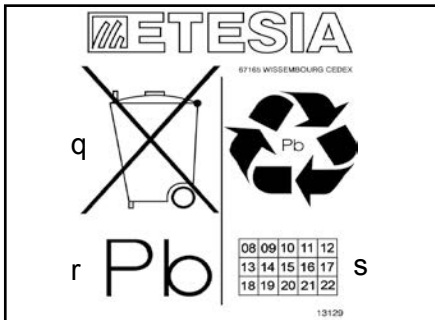


Pour éviter des brûlures sérieuses, ne pas toucher l'échappement lorsqu'il est chaud.

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ



MARQUAGE DES ACCUMULATEURS



PROTECTION DE L'OUÏE



PLANCHE (A)



PLANCHE (B)

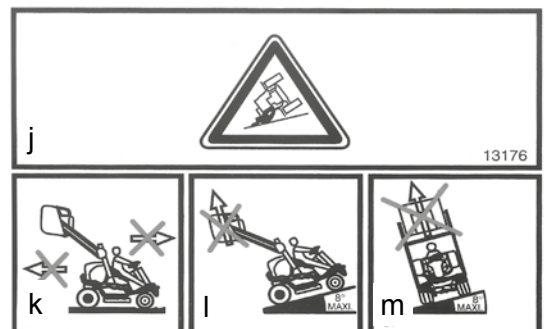
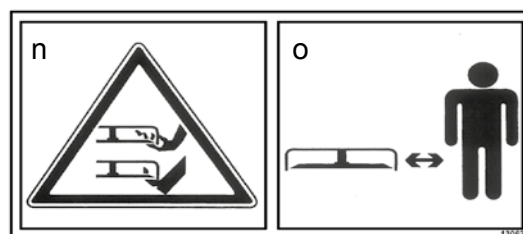


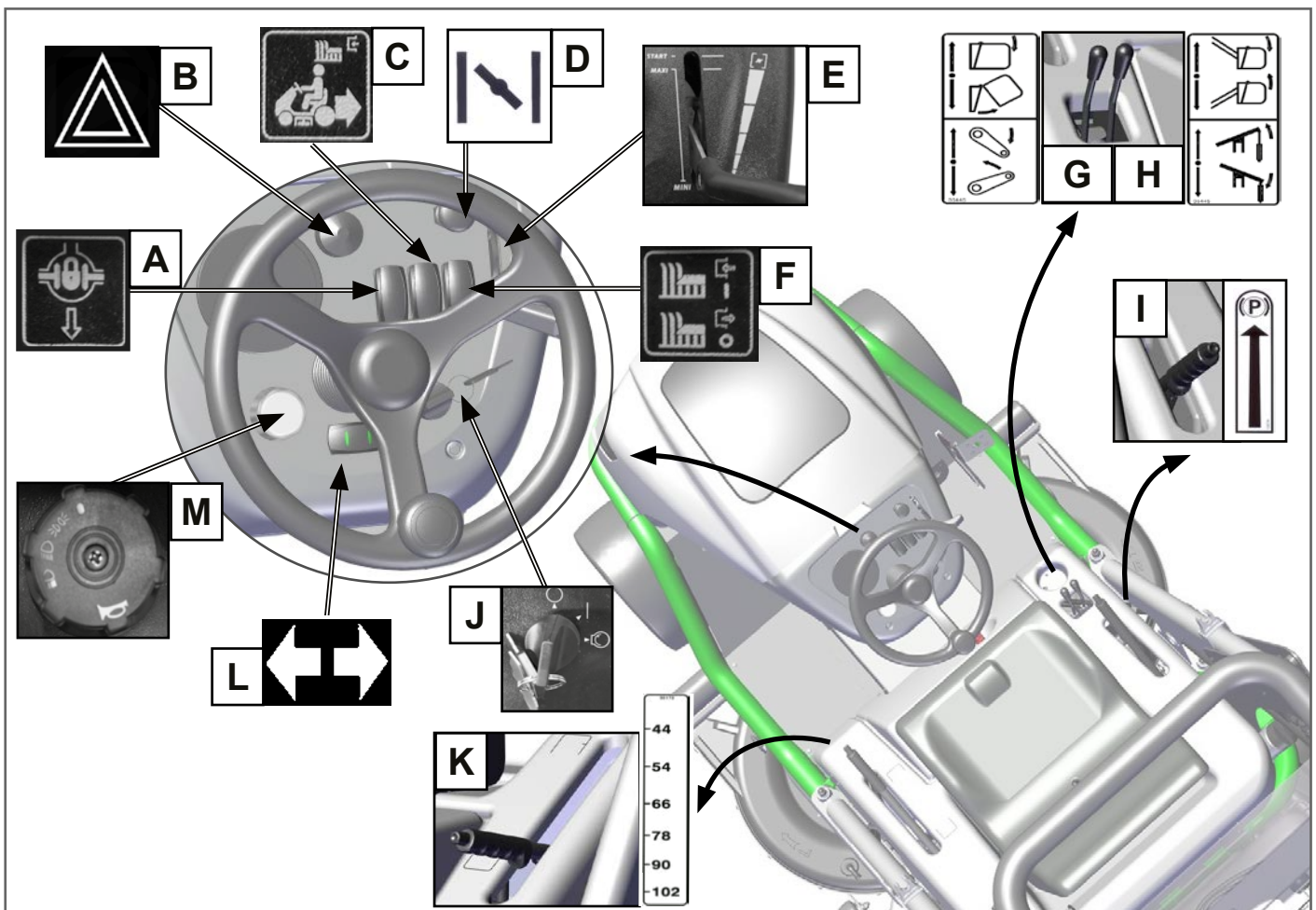
PLANCHE (D)



PLANCHE (C)



2• EXPLICATION DES PICTOGRAMMES - UTILISATION



A - DIFFERENTIEL (SAUF BPHX2, HVHPX ET BVHPX)

La flèche indique le sens de manœuvre pour bloquer le différentiel.

B - FEUX DE DÉTRESSE

C - COMMUTATEUR D'AUTORISATION « TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE »

En appuyant sur ce commutateur une fois le système de coupe en fonctionnement, vous autorisez la tonte en marche arrière.

Si vous désenclenchez le système de coupe se désenclenche dès que vous faites marche arrière, et il se ré-enclenche avec le levier d'avancement au point mort ou en marche avant.

Si vous désenclenchez le système de coupe par l'intermédiaire du commutateur « mise en route du système de coupe » ou au travers d'une sécurité, il faut réactiver cette autorisation.

D - STARTER (POUR HVHP, HVHPX, BVHP, BVHPX)

Bouton tiré, position pour démarrage moteur froid.

E - RÉGIME MOTEUR

MAXI : Moteur plein régime
MINI : Moteur au ralenti

F - MISE EN ROUTE SYSTÈME DE COUPE

1 : Système de coupe en rotation
0 : Système de coupe à l'arrêt

G - OUVERTURE / FERMETURE DU PANIER

Levier vers le haut : Le panier s'ouvre
Levier vers le bas : Le panier se ferme
Levier vers le haut : Le relevage avant monte
Levier vers le bas : Le relevage avant descend

H - MONTER / DESCENDRE LE BAC

Levier vers le haut : Le bac monte
Levier vers le bas : Le bac descend
Levier vers le haut : Inclinaison vers la droite
Levier vers le bas : Inclinaison vers la gauche

I - FREIN PARKING

Pour serrer le frein de parking, déplacez le levier vers l'arrière.
Pour desserrer le frein de parking, ramenez le levier vers l'avant.

J - DÉMARRAGE MOTEUR

0 : Moteur arrêté, circuit électrique hors tension
1 : Circuit électrique sous tension, préchauffage moteur
⊖ : Démarrage moteur

K - POSITION DE COUPE

Indication en mm de la position de coupe (sur sol dur et plat).

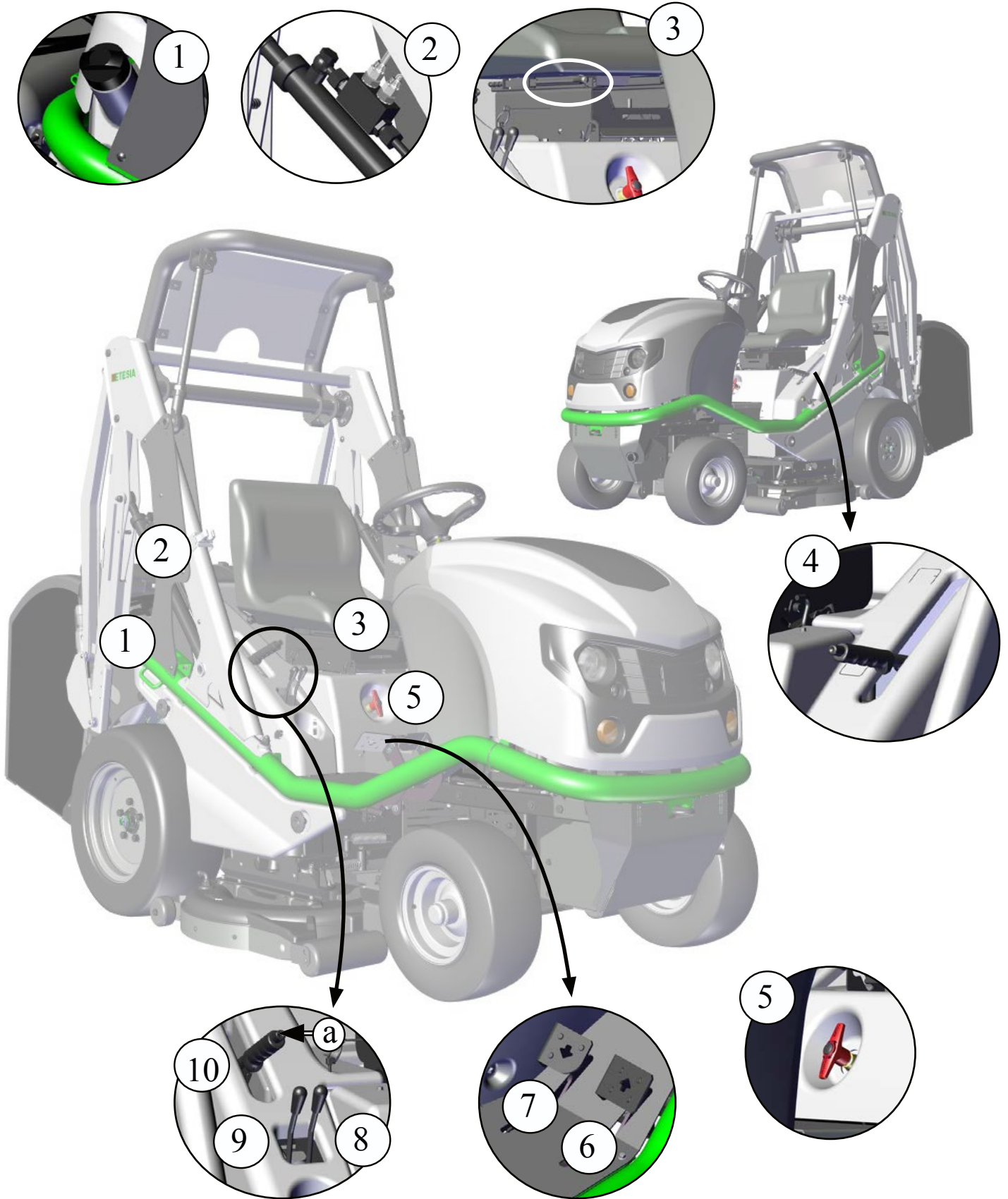
L - INDICATEUR DE DIRECTION

← Indication de changement de direction à gauche
→ Indication de changement de direction à droite

M - COMMUTATEUR ROTATIF

📢 Avertisseur sonore
🚦 Feux de position
🚦 Feux de croisement
🚦 Feux de route

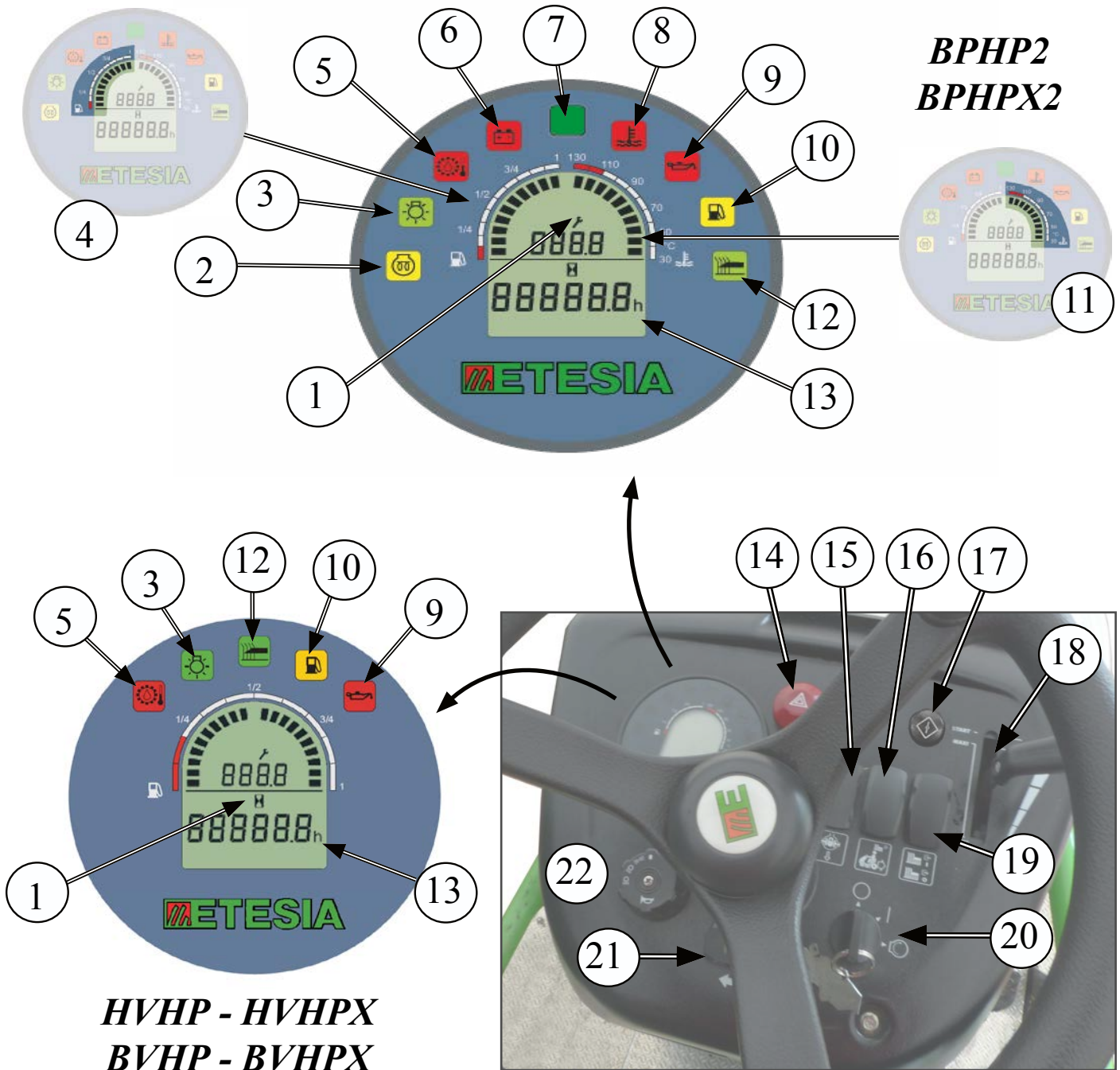
3• DESCRIPTIF



1. Bouchon de remplissage du réservoir carburant
2. Vérins de relevage en hauteur
3. Levier de réglage longitudinal du siège
4. Levier de réglage de la hauteur de coupe
5. Coupe circuit

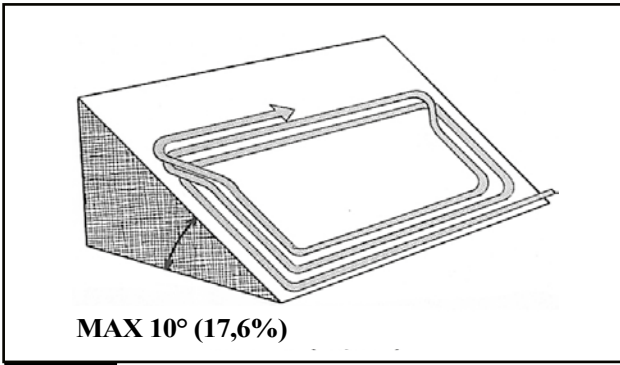
6. Pédale de marche avant
7. Pédale de marche arrière
8. Levier de mise en mouvement de la vidange en hauteur
9. Levier d'ouverture et de fermeture du panier
10. Levier frein de parking

3 • DESCRIPTIF

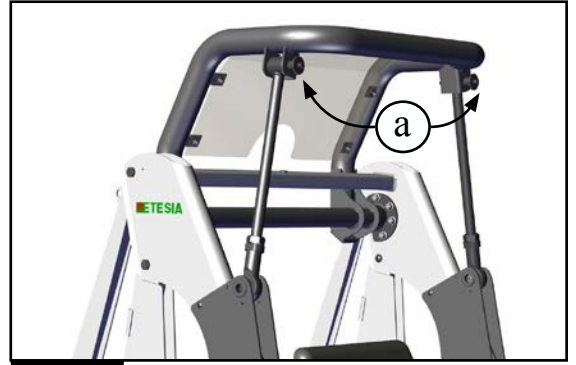


- | | |
|---|---|
| 1. Compteur de cycle de maintenance | 13. Compteur horaire |
| 2. Témoin de préchauffage moteur (<i>sur BPHP2 - BPHPX2</i>) | 14. Interrupteur des feux de détresse |
| 3. Voyant éclairage | 15. Interrupteur de commande blocage de différentiel (<i>sauf BPHPX2, HVHPX et BVHPX</i>) |
| 4. Indicateur en continu du niveau de carburant | 16. Interrupteur d'autorisation de tonte en marche arrière |
| 5. Témoin de surchauffe du circuit hydraulique | 17. Tirette starter (<i>sauf BPHP2 et BPHPX2</i>) |
| 6. Témoin de charge batterie (<i>sur BPHP2 - BPHPX2</i>) | 18. Manette de réglage du régime moteur |
| 7. Voyant de sécurité déplacement machine (<i>sur BPHP2 - BPHPX2</i>) | 19. Interrupteur de commande du système de coupe |
| 8. Témoin de température du liquide de refroidissement. Un avertisseur sonore est associé à ce témoin (<i>sur BPHP2 - BPHPX2</i>) | 20. Clé de contact |
| 9. Témoin de pression d'huile moteur | 21. Commutateur de commande des clignotants |
| 10. Témoin de niveau bas de carburant | 22. Bouton de commande de l'avertisseur sonore
Commutateur de commande des feux de position, de croisement et de route |
| 11. Indicateur en continu de la température du moteur | |
| 12. Voyant sécurité embrayage lame | |

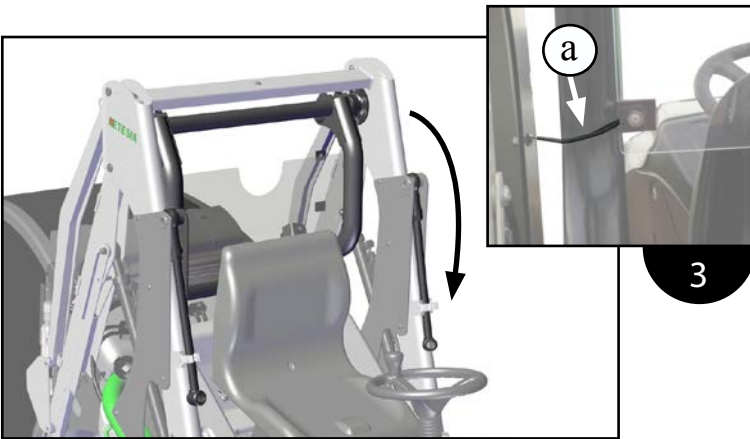
4• IMAGES



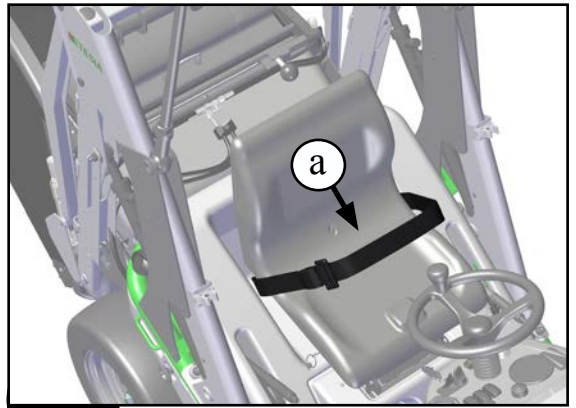
1



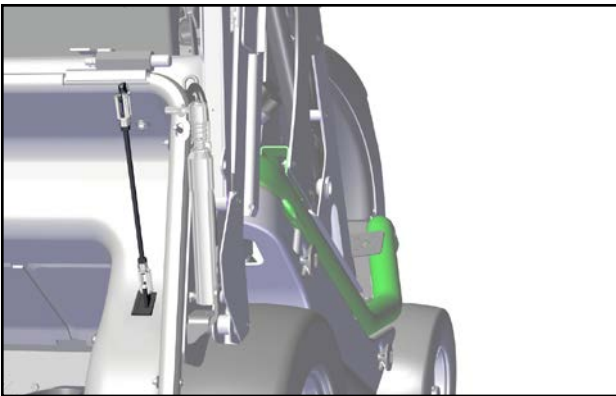
2



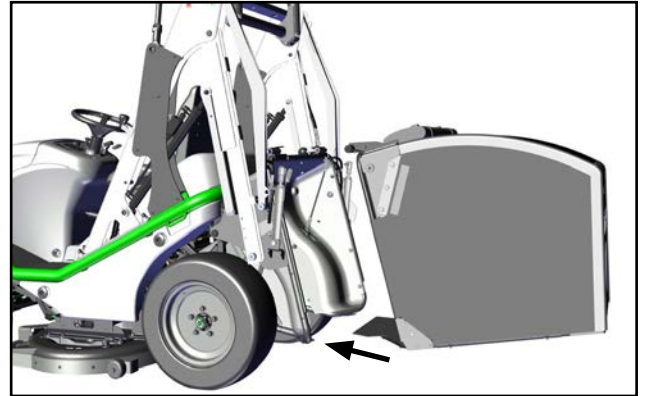
3



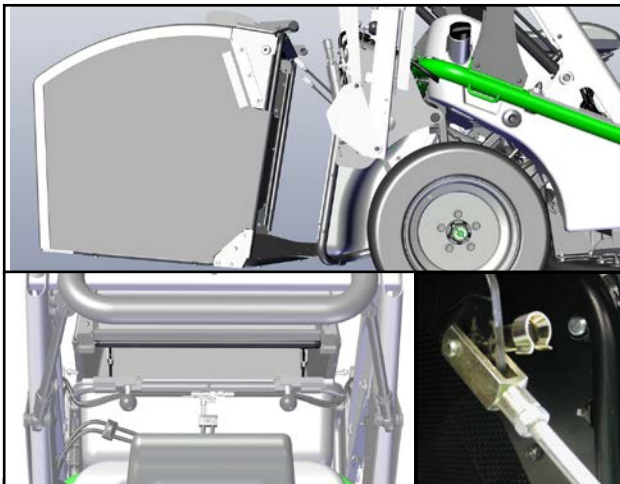
4



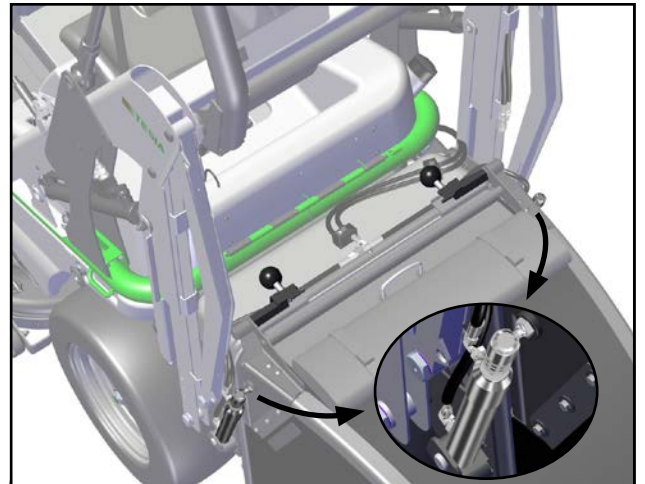
5



6

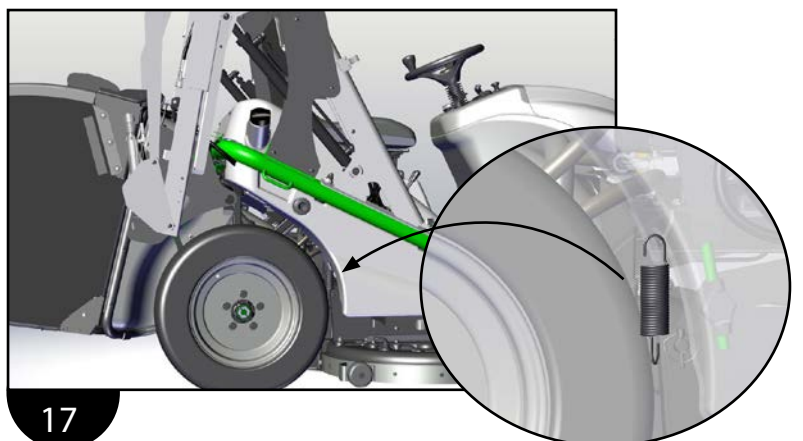
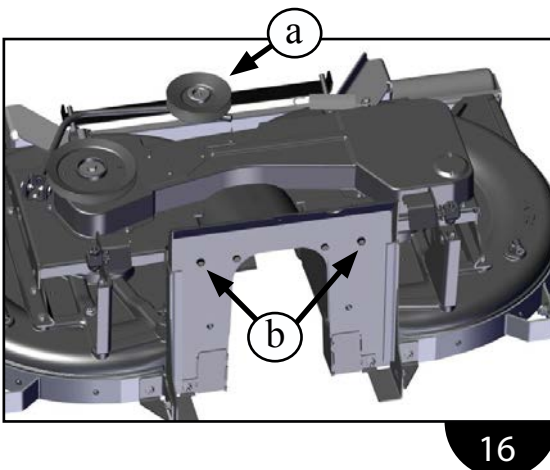
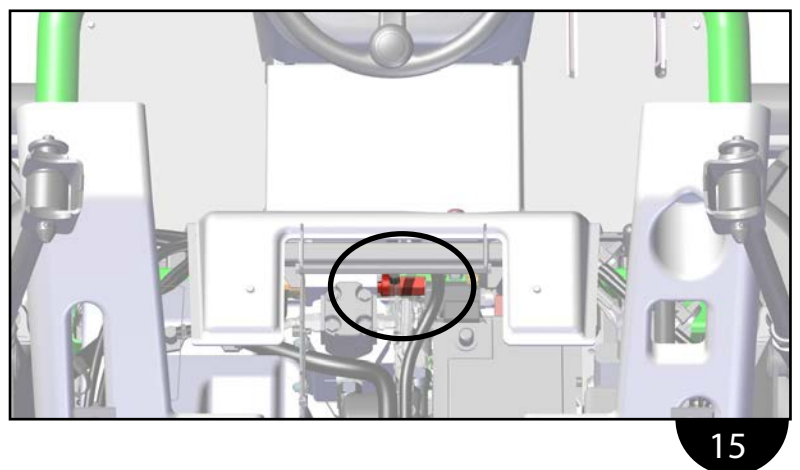
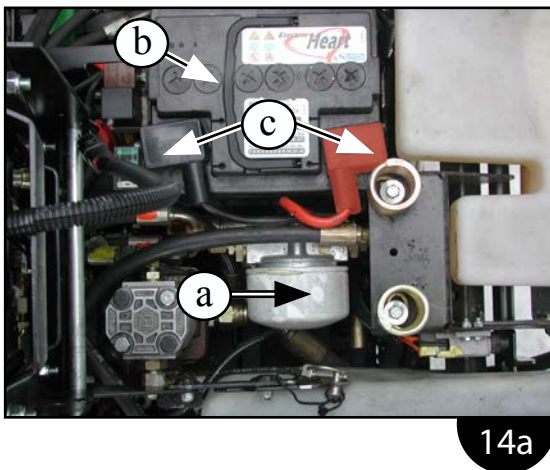
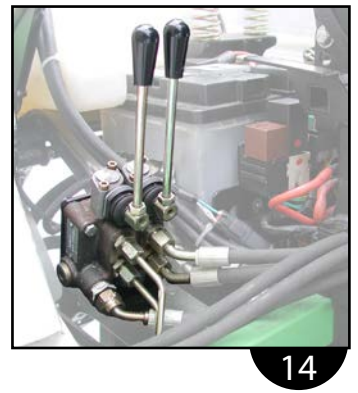
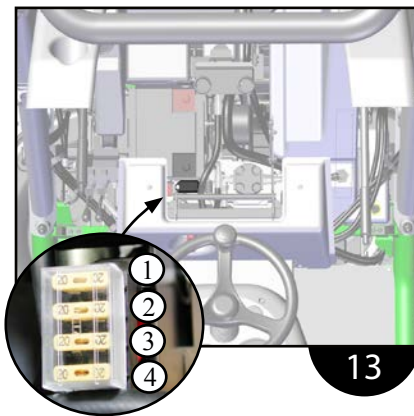
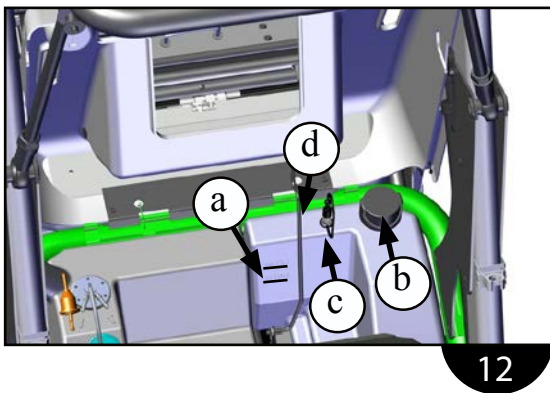
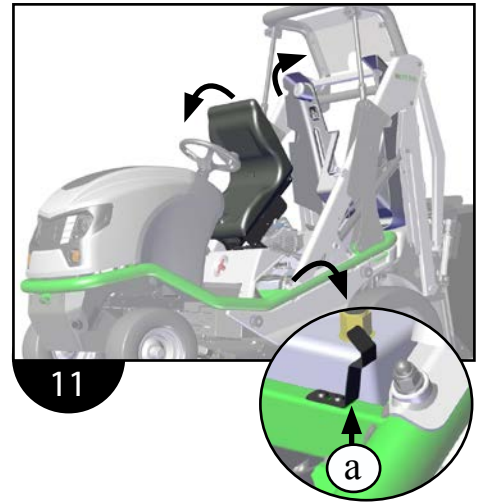
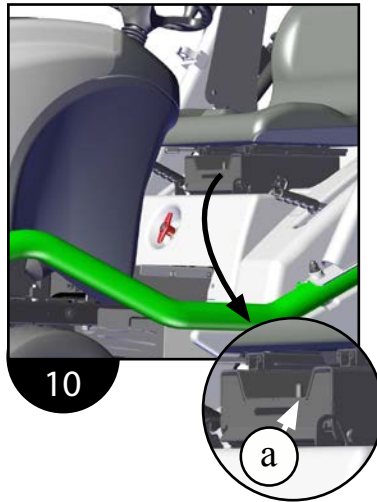
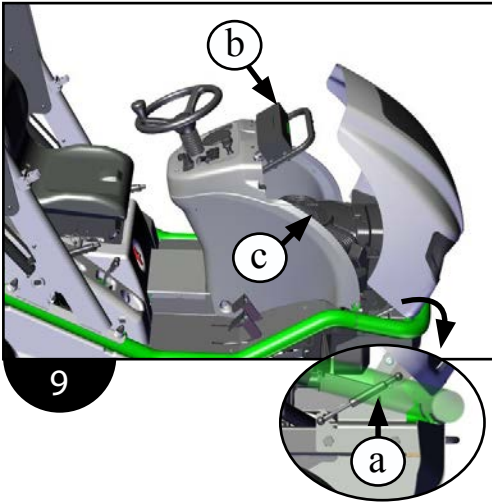


7

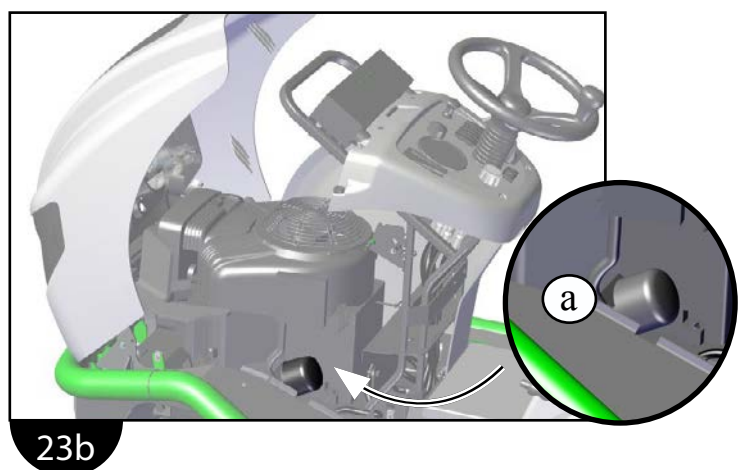
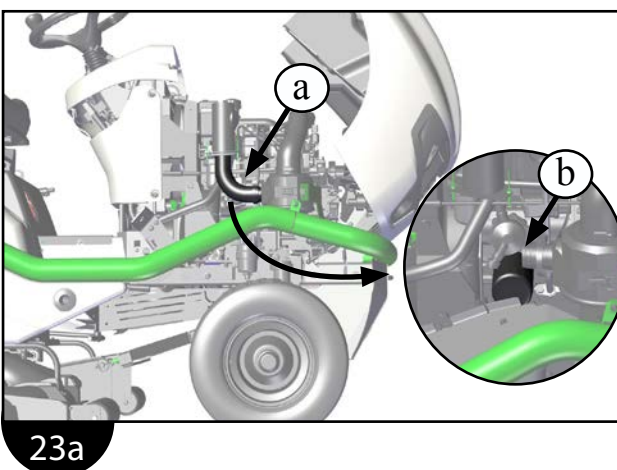
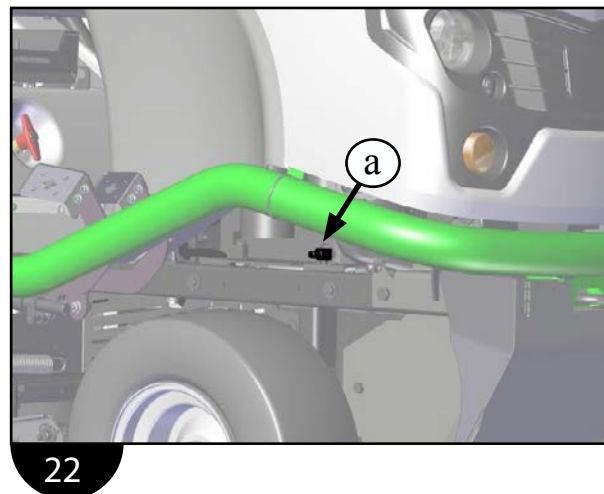
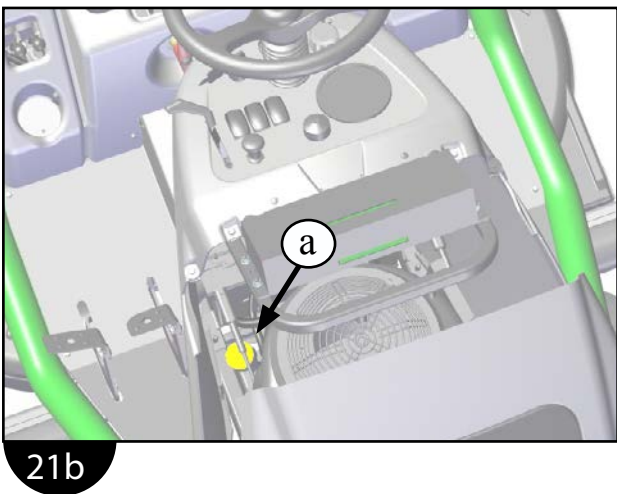
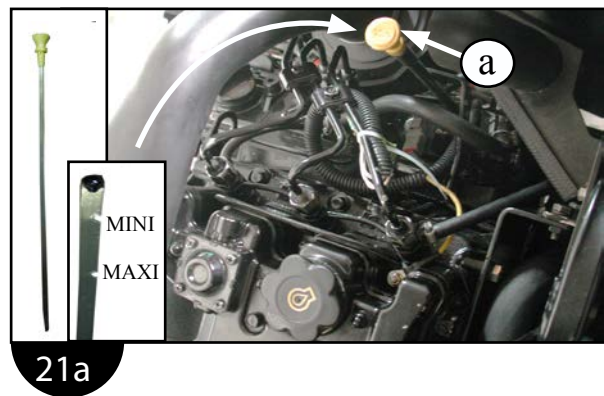
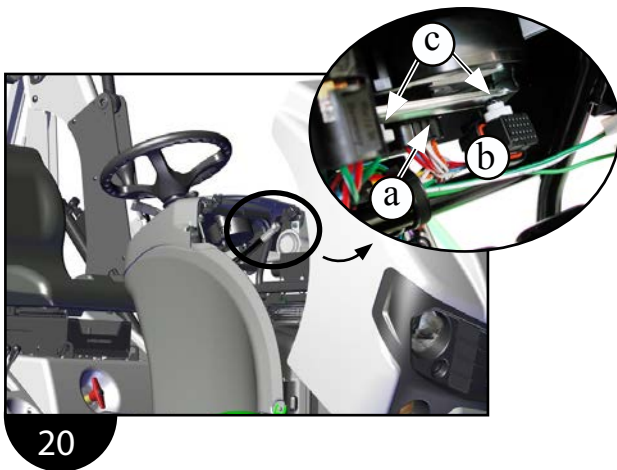
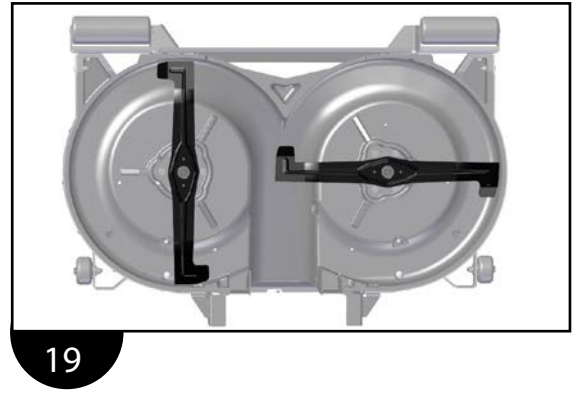


8

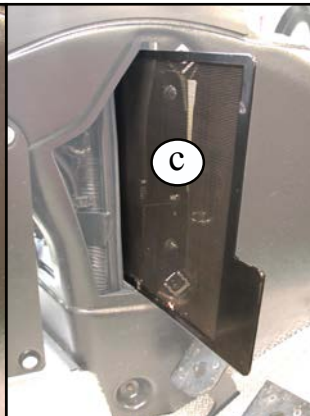
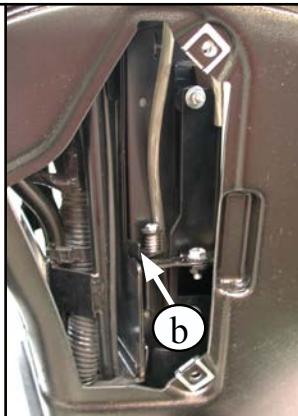
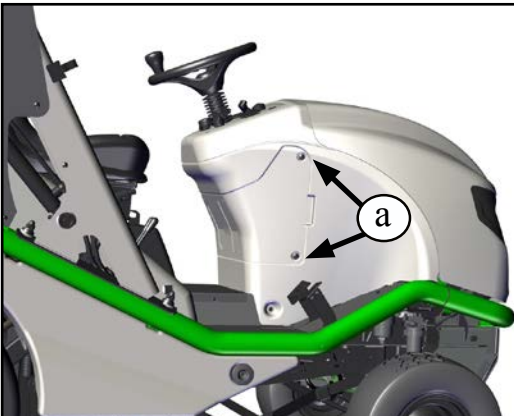
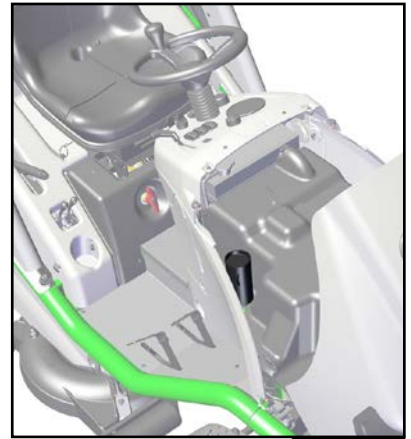
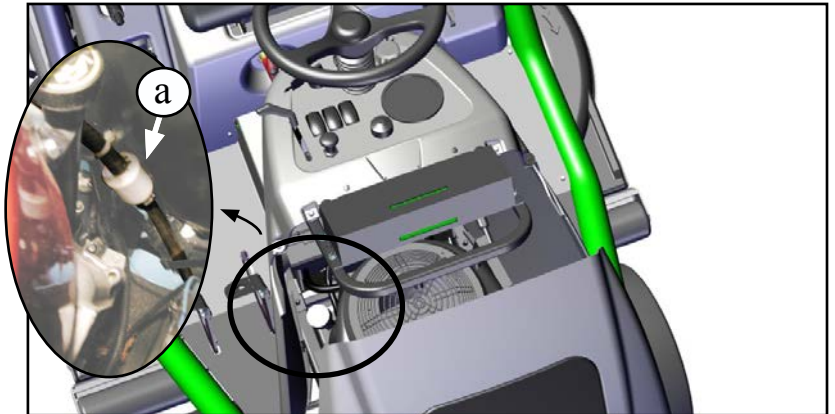
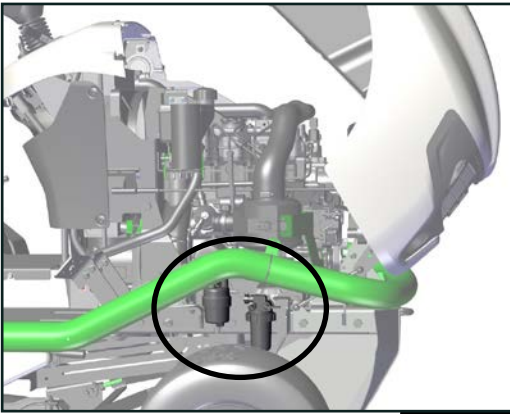
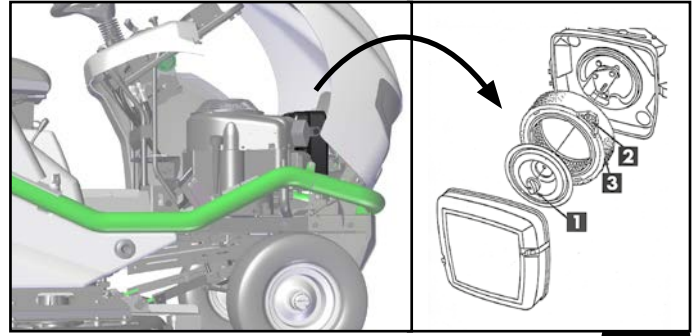
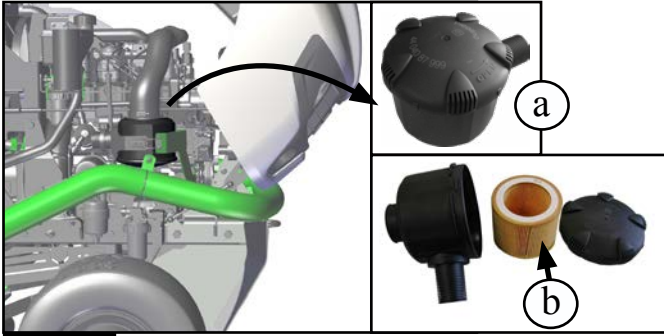
4• IMAGES



4• IMAGES

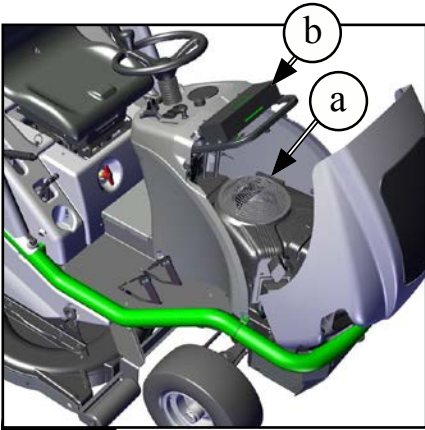


4• IMAGES

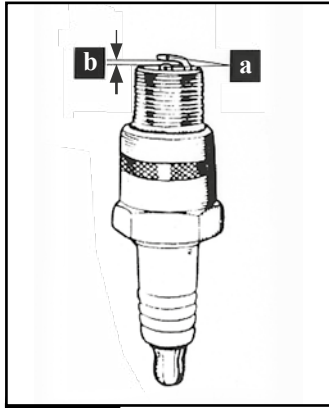


29

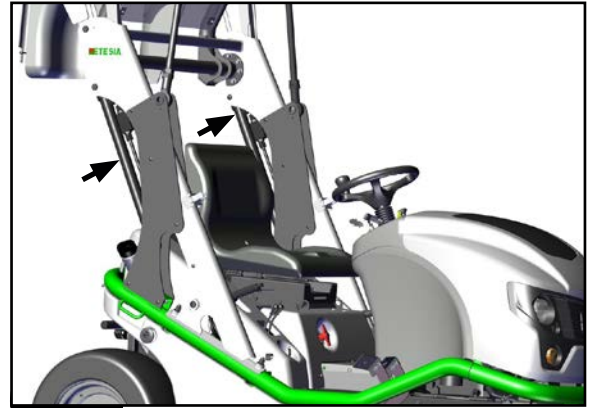
4• IMAGES



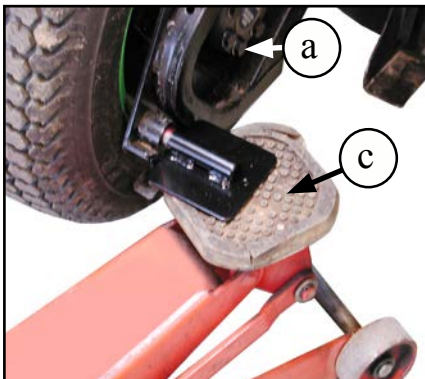
30



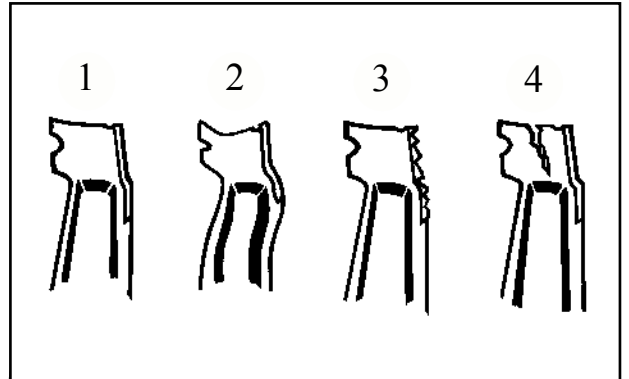
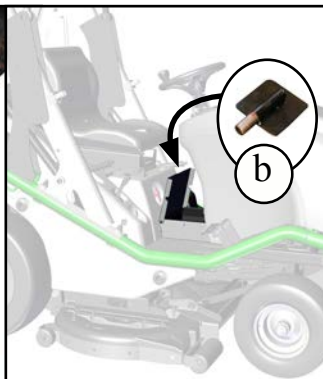
31



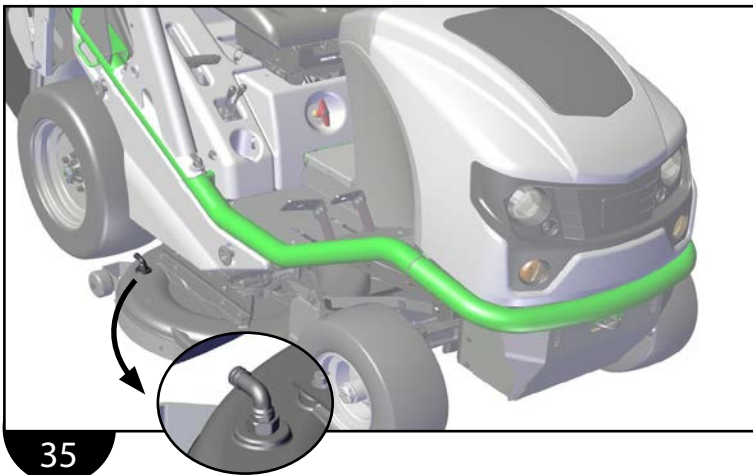
32



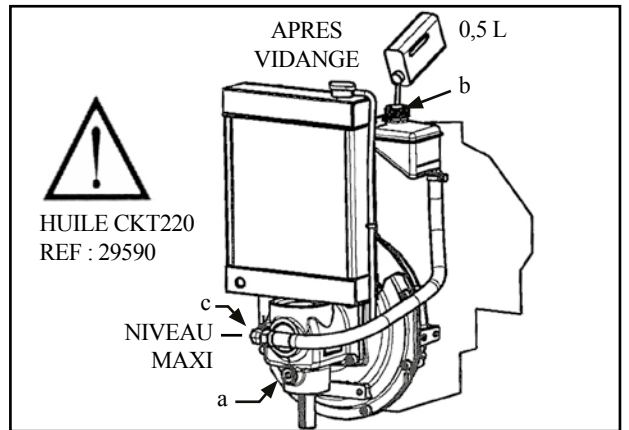
33



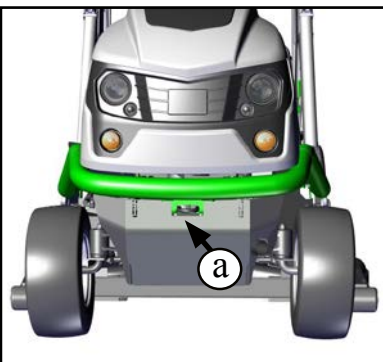
34



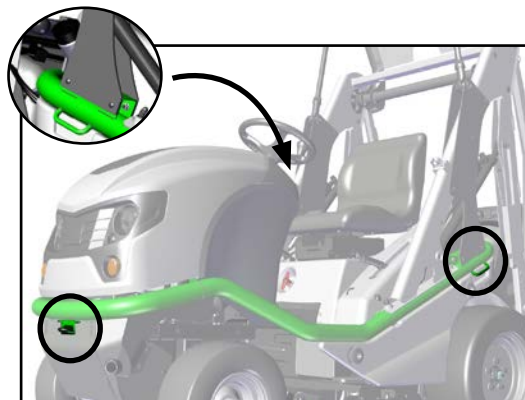
35



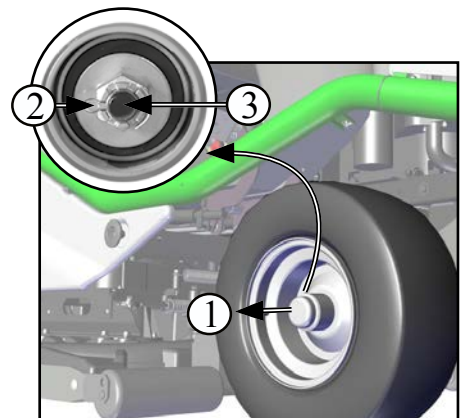
36



37

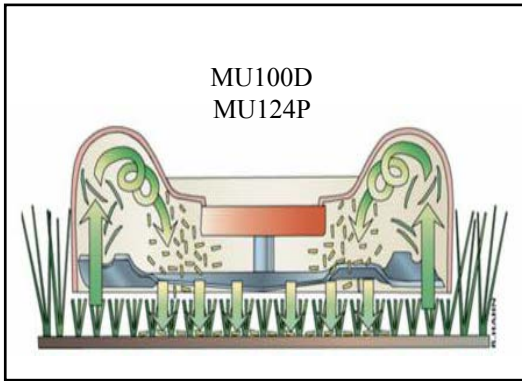


38

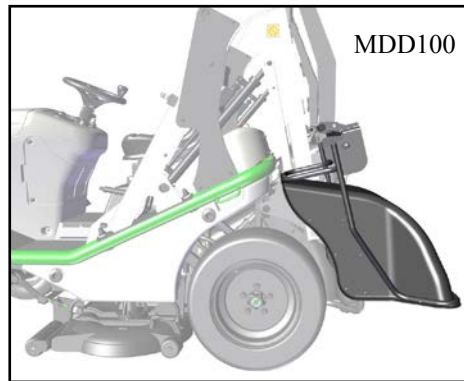


39

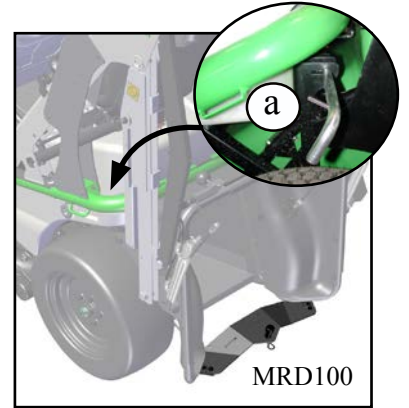
5• IMAGES ACCESSOIRES EN OPTION



40



41



42



43



44



45



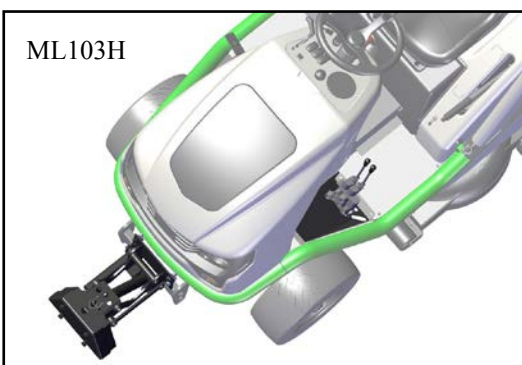
46



47



48



49



50

6• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MODÈLES	BPHP2 - BPHPX2		HVHP	HVHPX	BVHP	BVHPX
MOTEUR	PERKINS 403D07		BRIGGS & STRATTON 3867770010B1			
Type	Diesel 3 cylindres		4 Temps - Arbre vertical - Culbute (OHV), 2 cylindres en V à 90°			
Alésage x course	67 x 72 mm		75,5 x 70 mm			
Cylindrée	760 cm ³		627 cm ³			
Type de carburant	Gasoil		Super sans plomb 95			
Puissance au régime nominal	13,5 Kw à 2900 min ⁻¹		14 Kw à 2900 min ⁻¹			
Lubrification	Par pression d'huile					
Refroidissement	Liquide de refroidissement 4 saisons			Air		
Démarrreur	Electrique 12 V					
Alternateur	Extérieur 12 V - 40 A avec régulateur			12 V - 16 A avec régulateur		
Batterie	12 V - 60 A					
Type de bougie de préchauffage ou allumage	12,5 V		Culot 14 x 19 mm spécial 16 mm sur plat			
Filtre à huile moteur	A cartouche					
Filtre à carburant	A cartouche			Pompe à membrane - Filtre 40 µm		
Filtre à air moteur	MANN+HUMMEL avec cartouche			Cartouche papier avec préfiltre en mousse		
Capacité carter huile moteur	3,05 l avec filtre		1,36 l - 1,42 l			
Capacité du réservoir carburant	14,5 l					
Autonomie avec un plein	1 jour (selon conditions)					
TRANSMISSION AVANCE						
Hydraulique	Pompe à pistons bidirectionnelle à débit variable - Moteur geroler dans les roues arrières					
Blocage de différentiel	Hydraulique par diviseur de débit					
Vitesse marche avant / marche arrière	0 à 12 km/h					
Contenance du réservoir hydraulique	20 litres					
Filtre à air réservoir hydraulique	10 µm					
Filtre à huile hydraulique (cartouche)	25 µm abs					
TRACTEUR	BPHP2	BPHPX2	HVHP	HVHPX	BVHP	BVHPX
Masse à vide (Kg)	tot: 683 - av: 272/arr: 411	tot: 713 - av: 275/arr: 415	tot: 621 - av: 210/arr: 412	tot: 648 - av: 233/arr: 415	tot: 603 - av: 199/arr: 404	tot: 630 - av: 222/arr: 406
Dimensions (L x l) avec bac de ramassage	2920 x 1050	2920 x 1050	2920 x 1280	2920 x 1280	2920 x 1050	2920 x 1050
Dimensions (L x l) avec déflecteur	2600 x 1050	2600 x 1050	2600 x 1280	2600 x 1280	2600 x 1280	2600 x 1280
Hauteur avec arceau ROPS replié	1730 mm					
Hauteur avec arceau ROPS en position d'utilisation	2000 mm					
Largeur de voie avant	808 mm					
Largeur de voie arrière	828 mm					
Empattement	1360 mm					
Châssis	Tubulaire mécano-soudé type enjambeur					
Direction	Hydraulique - Système orbital et vérin double effet simple tige sur essieu					
Pneumatique	Avant: 16x6.5x8 Pression : 1,2 bars		Arrière: 23x8.5x12 Pression : 1,2 bars			
Rayon de surface non tondu	1,1 m					
Frein dynamique	Hydraulique avec transmission avance					
Frein parking	A disque sur roue arrière					

6 • CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MODÈLES	BPHP2 - BPHPX2	HVHP	HVHPX	BVHP	BVHPX
SYSTÈME DE TONTE					
Carter de coupe	À double volute opposées - en fonte d'aluminium	À double volute opposées - en mastershock	À double volute opposées - en fonte d'aluminium		
Type de montage	Plateau suspendu				
Nombre de lames	2	2 lames de 65 cm - recouvrement de 6 cm	2		
Sens de rotation	Opposé				
Embrayage des lames	Electromagnétique avec frein incorporé				
Protection des lames aux chocs	Par vis de cisaillement				
Largeur de coupe	100 cm	124 cm	100 cm		
Hauteur de coupe	Réglage 6 positions : 44 - 54 - 66 - 78 - 90 - 102 mm				
Ejection	Arrière centrale directe dans le bac de ramassage				
Protection au scalpage	2 rouleaux avant et arrière				
SYSTÈME DE RAMASSAGE					
Contenance du bac	Environ 600 L				
Structure	Tubulaire - Toile traitée anti UV				
Vidange du bac	Hydraulique au sol ou en hauteur jusqu'à 1,80 m				
SYSTÈME DE SÉCURITÉ					
Contacteurs de présence opérateur (siège) - Contacteurs de présence panier / déflecteur					
LAMES	MZ102D (à droite) MZ102G (à gauche)	MZ124R (à droite) MZ124L (à gauche)	MZ102D (à droite) MZ102G (à gauche)		
NIVEAU SONORE					
Niveau de pression acoustique au poste de conduite (norme NF EN ISO 5395)	LpA = 85 dB (A) KpA = 2,5 dB (A)	LpA = 90 dB(A) KpA = 2,5 dB (A)	LpA = 85 dB (A) KpA = 2,5 dB (A)		
VIBRATIONS					
Au corps entier					
Directive 2006/42/CE, norme de référence ISO 5395, EN1032, EN1033	ahw = 0,96 m/s ² (K = 0,48 m/s ²)		ahw = 0,53 m/s ² (K = 0,26 m/s ²)		
Directive 2002/44/CE, norme de référence ISO 2631-1, ISO 5349-1+2	1,4 awx - 0,88 m/s ² ; 1,4 awy - 0,88 m/s ² ; awz - 0,36 m/s ²		1,4 awx - 0,26 m/s ² ; 1,4 awy - 0,44 m/s ² ; awz - 0,39 m/s ²		
Valeurs pour définition du temps d'exposition journalière	A(8) = 0,88 m/s ²		A(8) = 0,44 m/s ²		
Aux membres supérieurs					
Directive 2006/42/CE, norme de référence ISO 5395, EN1032, EN1033	ahw = 1,65 m/s ² (K = 0,82 m/s ²)		ahw = 3,15 m/s ² (K = 1,57)		ahw = 1,41 m/s ² (K = 0,70 m/s ²)
Valeurs pour définition du temps d'exposition journalière	A(8) = 1,65 m/s ²		A(8) = 3,15 m/s ²		A(8) = 1,41 m/s ²

7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

7•1 PRÉPARATION ET MISE EN SERVICE

- En raison de la technicité de l'opération, la préparation et la mise en service de votre tondeuse à conducteur porté sont assurées par votre revendeur agréé.

7•2 SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

- La tondeuse est équipée d'un arceau de sécurité (image n°2) et d'une ceinture de sécurité (rep. a image n°4). Pour votre sécurité, utilisez votre tondeuse uniquement avec l'arceau en position haute. Le repliage est possible en enlevant la goupille de sécurité (rep. a image n°2) et en faisant pivoter l'arceau autour de son axe (image n°3). En position replié, l'arceau est à bloquer en rotation à l'aide d'un cordon (a image n°3).



Attachez toujours la ceinture de sécurité lorsque le système ROPS est relevé en position d'utilisation.



N'attachez jamais la ceinture de sécurité lorsque le système ROPS n'est pas en position d'utilisation.



Abaissez et relevez l'arceau ROPS avec prudence pour éviter de vous coincer les doigts entre la partie fixe et la partie pivotante.

- La tondeuse est équipée de contacteurs de sécurité qui sont actionnés par :
 1. la biellette de commande transmission avance.
 2. la partie arrière du panier et/ou la partie avant du panier (avec la vidange en hauteur).
 3. le frein de parking.
 4. le siège.
- Le moteur ne peut être mis en route que si :
 - le conducteur est assis sur le siège ou le frein parking engagé.
 - les pédales de commande d'avancement sont au point mort.
 - le système de coupe n'est pas enclenché.
- Le moteur s'arrête si :
 - l'opérateur quitte le siège sans avoir engagé le frein de parking.
 - l'opérateur quitte le siège avec le système de coupe engagé.
 - l'opérateur actionne une pédale de commande d'avancement avec le frein de parking engagé.
 - l'opérateur roule trop vite sans que le panier soit en position de travail (*uniquement modèle HVHP - HVXPX - BHVP - BVHPX*).
- La coupe se met à l'arrêt si :
 - l'opérateur quitte le siège.
 - la vidange du bac est en cours.
- Le système de coupe ne peut être mis en service que si :
 - le conducteur est assis sur le siège.
 - la partie arrière du panier est en position fermée.
 - le panier est en position de travail.

REMARQUE : Si le voyant de sécurité embrayage lames (rep. 12 page 9) est allumé, alors toutes les conditions de sécurités sont réunies pour enclencher les lames.



ATTENTION ! L'ouverture du panier provoque l'arrêt de l'organe de coupe. L'organe de coupe se remet en route dès la remise en position travail de l'ensemble panier.

- La machine ne se déplace que si :
 - le conducteur est assis sur le siège.
 - le frein parking est desserré.

REMARQUE : Pour les modèles *BPHP2* et *BPHPX2*, si le voyant de sécurité déplacement machine (rep. 7 page 9) est allumé, alors toutes les conditions de sécurités sont réunies pour le déplacement de la machine.

7•3 CARBURANT

Le moteur est alimenté avec du gasoil *pour les modèles BPHP2 - BPHPX2*. Le moteur est alimenté avec de l'essence super sans plomb 95 *pour les modèles HVHP, HVHPX, BVHP et BVHPX*.



ATTENTION ! Utilisez du carburant frais et propre. Manipulez le carburant avec soin. Lors du remplissage, utilisez un entonnoir et essayez immédiatement les projections de carburant.

Ne faites pas le plein moteur en route, lorsque le moteur est chaud et ne fumez en aucun cas. Evitez toute flamme ou projection d'étincelles.

- Lors du remplissage du réservoir, veuillez éviter tout débordement de carburant.
- Si malgré ces précautions un débordement devait se produire, veuillez :
 - a) Nettoyer scrupuleusement l'ensemble des pièces contaminées.
 - b) Ne redémarrer la machine qu'après vous être assuré que l'ensemble du carburant renversé a bien été éliminé.
- Assurez-vous que le bouchon du réservoir est bien revissé.
- La vidange du réservoir doit être réalisée à l'extérieur (en plein air).

NOTA : Par temps froid, la viscosité du gasoil augmente et il y a formation de paillettes de paraffine. Le fonctionnement du moteur peut être affecté car son alimentation est défectueuse. Dans ce cas, utilisez du gasoil qualité hiver qui peut être utilisé jusqu'à une température de -20°C.

- Pour éviter un mauvais fonctionnement du moteur, suite à une pollution trop importante (eau de condensation, détritux...), une vidange du réservoir carburant doit être effectuée toutes les 1000 heures ou 1 fois par an.

7•4 RÉGLAGE LONGITUDINAL DU SIÈGE

Pour un maximum de confort le siège se règle par rapport aux pédales transmission avance (rep.6 et 7 page 8).

- Pour déverrouiller le siège soulever le levier (rep. 3 page 8).
- Amenez le siège dans la position souhaitée.
- Relâchez le levier et vérifiez que le siège est bien bloqué.

REMARQUE : Le siège est rabattable vers l'avant pour être maintenu propre et sec.

7•5 MISE EN ROUTE ET ARRÊT DU MOTEUR


Contrôles avant démarrage

- Lors de la livraison, la machine est prête à l'emploi. Il convient néanmoins de procéder au contrôle :
 - du niveau d'huile moteur (voir paragraphe 10•1•1 page 25).
 - du niveau d'huile du réservoir hydraulique (voir paragraphe 10•2•1 page 27) et de faire le plein de carburant avant la première mise en service.
- Vérifiez que toutes les étiquettes concernant les indications de sécurité sont bien apposées sur la machine (page 6). Respectez en particulier les consignes du paragraphe n°1 «votre sécurité et celle des autres».


7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

7•5•1 MISE EN ROUTE

BPHP2 - BPHPX2

- Prenez place sur le siège.
- Assurez vous que l'interrupteur de mise en route et d'arrêt du système de coupe soit en position arrêt.
- Engagez le frein parking.
- Mettez la manette de contrôle du régime moteur en position [moyenne]. N'appuyez pas sur les pédales de commande d'avancement.
- Tournez la clé de contact sur la position 1 de mise sous tension et de pré-chauffage.
- Dès que le témoin de préchauffage est éteint, tournez la clé de contact sur la position démarrage .
- Ne jamais insister sur la phase de démarrage plus de 4 secondes.
- Dès que le moteur tourne, relâchez la clé et amenez la manette de contrôle du régime moteur en position [mini].
- Laissez tourner le moteur pendant quelques minutes avant de passer au régime [maxi] et de mettre le système de coupe en marche.

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX

- Prenez place sur le siège.
- Assurez-vous que l'interrupteur de mise en route et d'arrêt du système de coupe soit en position arrêt.
- Engagez le frein de parking.
- Mettez la manette de contrôle du régime moteur en position [maxi]. N'appuyez pas sur les pédales de commande d'avancement.
- Actionnez la tirette du starter si le moteur est froid.
- Tournez la clé de contact sur la position démarrage .
- Dès que le moteur tourne, relâchez l'action sur la clé, et placez la commande des gaz entre les positions [mini] et [maxi].
- Poussez la tirette du starter.
- Laissez tourner le moteur pendant quelques minutes avant de passer au régime [maxi] et de mettre le système de coupe en marche.



ATTENTION ! Ne pas modifier les réglages d'origine du moteur; ne pas augmenter le régime du moteur au risque d'augmenter le débit hydraulique et d'endommager les éléments du circuit hydraulique.



ATTENTION ! Ne laissez pas les mains ou les pieds posés sur les organes mobiles. Les gaz d'échappement sont toxiques, ne laissez pas tourner le moteur dans un local fermé.

7•5•2 ARRÊT DU MOTEUR

- Le cas échéant, arrêtez le système de coupe.
- Engagez le frein parking.
- Ramenez la manette d'accélérateur sur la position [mini].
- Coupez le contact en mettant la clé en position [0].



ATTENTION ! Lorsque la machine ne sert pas ou qu'elle reste sans surveillance, retirez la clé de contact.

7•6 PÉDALES DE COMMANDE D'AVANCEMENT

- La commande d'avancement se fait par l'intermédiaire des deux pédales situées à droite sur le marche-pied.
- La pédale extérieure commande la marche avant, la pédale intérieure la marche arrière. Chaque pédale est marquée d'une flèche indiquant le sens de déplacement de la machine (rep. 6 et 7 page 8).
- Ces pédales contrôlent la vitesse de déplacement de la tondeuse (de l'arrêt à la vitesse maximale) mais aussi le freinage dynamique.
- Lors du relâchement des pédales, la tondeuse est progressivement freinée jusqu'à arrêt total.

7•7 BLOCAGE DE DIFFÉRENTIEL (TOUS LES MODÈLES SAUF BPHPX2, HVHPX ET BVHPX)

- Le blocage de différentiel est un dispositif permettant de rétablir la motricité sur les deux roues arrière en cas de délestage (patinage) de l'une d'elles. Pour l'enclencher appuyez sur l'interrupteur (rep. 15 page 9).

7•8 MISE EN ROUTE ET ARRÊT DE L'ORGANE DE COUPE (LAMES)

7•8•1 MISE EN ROUTE

- Mettez la manette de gaz en position [maxi] (rep. 18 page 9).
- Basculez le commutateur de mise en route de l'organe de coupe vers l'avant en position organe de coupe [embrayé] (rep.19 page 9).
- La mise en route de l'organe de coupe ne peut se faire que si l'utilisateur est assis sur le siège et le panier est en position de travail et sa partie arrière fermée.

7•8•2 ARRÊT

- Pour arrêter l'organe de coupe, basculez l'interrupteur vers l'arrière en position [0].
- L'ouverture du panier (ou relevage en hauteur) provoque l'arrêt des organes de coupe (lames).
- Ces derniers se remettent en route dès que le panier est en position de travail (bac fermé et en position basse).

7•8•3 COMMUTATEUR D'AUTORISATION «TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE»

En appuyant sur ce commutateur (rep. 16 page 9) une fois le système de coupe en fonctionnement, vous autorisez la tonte en marche arrière. Sinon, le système de coupe se désenclenche dès que vous faites marche arrière, et il se ré-enclenche avec le levier d'avancement au point mort ou en marche avant. Si vous désenclenchez le système de coupe par l'intermédiaire du commutateur «mise en route du système de coupe» ou au travers d'une sécurité, il faut réactiver cette autorisation.



7•9 CONDUITE DE LA TONDEUSE

- Déverrouillez le frein parking.
- Appuyez lentement sur la pédale de droite pour déplacer la tondeuse vers l'avant ou sur la pédale de gauche pour reculer.
- Choisissez la vitesse d'avancement correspondant à une qualité de coupe satisfaisante.
- Vous n'obtiendrez pas une coupe nette de l'herbe si la vitesse d'avancement est trop élevée ou si la vitesse de rotation de l'organe de coupe (lames) baisse sous l'effet d'une surcharge.
- Pour obtenir les meilleurs résultats, maintenez toujours le moteur à plein régime lors de la tonte.
- Lorsque vous tondez en pente et en herbe haute, si le régime du moteur baisse, n'appuyez pas plus fort sur la pédale de commande d'avancement. Au contraire, réduisez la vitesse d'avancement. Les pédales ne servent pas à réguler le régime du moteur, il ne s'agit pas d'un accélérateur.



ATTENTION ! Pour arrêter rapidement la tondeuse, enlevez le pied de la pédale de commande d'avancement et actionnez le frein parking.

7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- Lors de la circulation hors-tonte, arrêter toujours la rotation des lames.
- Si vous actionnez une des pédales avec le frein parking engagé, le moteur est mis à l'arrêt.

7•10 RÉGLAGE HAUTEUR DE COUPE (6 POSITIONS)

- Positionnez le levier (rep. 4 page 8) vers le bas pour abaisser le carter de coupe, et vers le haut pour le relever.
- Utilisez un réglage élevé pour l'herbe haute et humide : positions 4 (78), 5 (90) et 6 (102).
- Réservez les hauteurs de coupe inférieures pour les pelouses planes et régulièrement entretenues.



ATTENTION : Pour cette opération l'opérateur doit être assis sur le siège et toute tierce personne tenue à l'écart car il y a risque d'écrasement des pieds.

7•11 MISE EN PLACE DE LA PARTIE ARRIÈRE DU SYSTÈME DE RA- MASSAGE

- Le système de ramassage se compose de deux éléments: la partie avant fixée sur les bras de relevage et la partie arrière.
- Le montage de la partie arrière se fait de la façon suivante:
 - Positionnez si cela n'est pas fait, la tringle de commande de la clape (voir image n°5).
 - Rapprochez la partie arrière de la partie avant. Faites la reposer sur les supports prévus à cet effet (voir image n°6).
 - Connecter les 2 tringles de la trappe sur la partie arrière (voir image n°7).
 - Verrouillez l'arrière du panier sur l'avant à l'aide des poignées (voir image n°8).
 - Fixez les deux vérins au panier en faisant correspondre les extrémités des vérins avec les rotules situées sur les flancs de la partie arrière (voir image n°8).
- Pour enlever la partie arrière, procédez en sens inverse.



RISQUE DE PROJECTION. Vérifiez fréquemment que le système de ramassage et en particulier la toile de la partie arrière ne présente aucune trace d'usure ou de détérioration.

7•12 TONTE AVEC RAMASSAGE

L'image n°1 illustre la manière optimale d'utiliser la tondeuse sur la plupart des gazons.

- Ces indications permettent d'éviter les virages serrés et les déplacements inutiles.
- Lorsque vous tondez dans les positions de coupe basses, utilisez impérativement une vitesse lente, afin d'obtenir un ramassage de l'herbe optimal.
- Avant la tonte, vérifiez l'état des lames, leur serrage et leur bonne position. Voir paragraphe 10•5 - Entretien des organes de coupe, page 28.
- Avant de commencer à tondre vérifiez également la bonne mise en place du bac. Actionnez les leviers de commande du système de ramassage (rep.9 et 8 page 8) vers l'avant.
- Pour obtenir une coupe régulière, il est important de vérifier si la pression des pneus avant et arrière correspond à la pression préconisée (pression avant: 1,2 bar - pression arrière : 1,2 bar).

VIDANGE DU SYSTÈME DE RAMASSAGE



Ne pas faire de vidange sur des pentes supérieures à 8°.

La vidange s'effectue à partir du poste de conduite.

- Actionnez le levier de commande (rep. 8 page 8) vers l'arrière.
- Maintenez l'action jusqu'à ce que le panier soit à la hauteur voulue (1,8 m maxi). Puis actionnez le levier de commande de droite vers l'arrière (rep. 9 page 8) jusqu'à ouverture totale de la partie arrière du panier.
- Procédez en sens inverse pour remettre le système de ramassage en position de ramassage.

NOTA : Ne conduisez ou ne déplacez la machine avec bac relevé qu'à vitesse extrêmement lente dans les deux sens de marche. Évitez aussi les accélérations et les sens de déplacement (AV-AR), ainsi que les freinages trop brusques.



ATTENTION ! En cas de fuite, le fluide hydraulique sous pression peut avoir une force suffisante pour pénétrer la peau et provoquer de graves blessures. Une assistance médicale doit être immédiatement recherchée.

7•13 CONDUITE SUR LES TERRAINS EN PENTE

- La machine ne doit être utilisée que sur des terrains de pente inférieure à 17,6 % (10°).
- Respectez toujours le schéma de tonte indiqué sur l'image n°1.
- Pour conduire en pente avec un maximum de sécurité, respectez les indications ci-dessous :
 - Évitez un démarrage brutal.
 - Conduisez impérativement à faible vitesse dans les pentes, pour ne pas risquer une perte de contrôle de la tondeuse.
 - Démarrage en pente tant en montée qu'en descente : déverrouillez le frein parking et mettez immédiatement la tondeuse en mouvement à l'aide des pédales de commande d'avancement.
 - Soyez particulièrement prudent lors des demi-tours en pente. Préparez-vous au changement de direction et réduisez la vitesse afin d'éviter une perte de contrôle de la tondeuse.
 - Restez vigilant en ce qui concerne les trous, les bosses et autres risques cachés.
 - Dès l'arrêt de la machine, engagez le frein parking.

7•14 ECLAIRAGE

Les feux de position, de croisement, et de route sont commandés par le commutateur rotatif (rep. 22 page 9).

- Equipé du kit d'éclairage MXBUF (voir image n°46) votre machine peut-être homologuée dans différents pays. Renseignez-vous chez votre revendeur pour la démarche à suivre.
- Contrôlez le fonctionnement de tous les feux avant tout déplacement sur la voie publique.
- L'éclairage fourni par votre autoportée n'est prévu que pour les déplacements. Il ne permet pas le travail de nuit ou sinon travaillez avec un bon éclairage artificiel.

7•15 FREIN PARKING

Pour engager le frein parking, tirez le levier (rep. 10 page 8) vers l'arrière. Pour le désengager, déverrouillez d'abord le mécanisme à l'aide du bouton [a] de manœuvre.

8• ACCESSOIRES EN OPTION

Respectez les instructions de montage fournies avec chaque option.

REMARQUE : si vous ne disposez pas des connaissances ou du matériel nécessaire pour installer vos options, adressez-vous à votre revendeur.

MU100D : KIT MULCHING (modèles *BPHP2, BPHPX2, BVHP, BVHPX*)

MU124P : KIT MULCHING (modèles *HVHP, HVHPX*)

- Le mulching vous permet une tonte sans ramassage avec dépôt de l'herbe coupé au sol (image n°40).

MDD100

Tonte avec déflecteur (image n°41)

- Il est nécessaire de mettre en place le déflecteur si l'on veut travailler sans le système de ramassage, sinon le système de coupe ne peut pas être mis en route.
- Un premier passage en vitesse d'avancement réduite et à la hauteur de coupe maximum permettra de dégager le terrain. Pour soigner la finition, procédez à un second passage à la hauteur de coupe définitive.
- Le déflecteur MDD100 permet un bon étalement de l'herbe sur toute la largeur de la machine.

MRD100 : BARRE DE REMORQUAGE

La barre de remorquage (image n°42) doit être équipée d'une boule de remorquage. Adressez-vous à votre revendeur pour l'acquisition d'une boule.

- N'utilisez pas la tondeuse sur des terrains en pente avec une remorque.
- Traction maximale autorisée : 450 kg (remorque + charge).
- Charge maximale d'appui sur la barre de remorquage : maximum 50 kg.
- Force de traction maximale : 100 kg.



ATTENTION ! Veillez à ce que la force exercée sur la barre de remorquage soit toujours dirigée vers le bas. Rester vigilant lors du remorquage des charges. Ne pas négocier de virages serrés.

- Montez l'axe verrou (rep. a) livré avec la barre de remorquage.

M0102 : SUSPENSION POUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Le confort du siège peut être amélioré à l'aide de cette suspension. Elle est réglable en fonction du poids du conducteur.

MV103 : PELLE À NEIGE

- Cette pelle à neige (image n° 43), d'une largeur de travail de 1,2 m est équipée d'une bande racleuse.

MET : EPANDEUR

- Cette option permet l'épandage de sel de déneigement, de sable ou d'engrais (image n°44).

MSD103 : SUPPORT ACCESSOIRES AVANT

- C'est une interface nécessaire pour la fixation d'accessoires (image n°45).

MXBUF : KIT HOMOLOGATION ROUTE (image n°46)

MND100 : KIT CHAÎNES

- Kit chaîne à neige pour les roues arrières.

MAC : ACCOUDOIRE SIÈGE

ML103 : LEVIER DE MANOEUVRE (image n°47)

MM103 : EMOUSSEUR (image n°48)

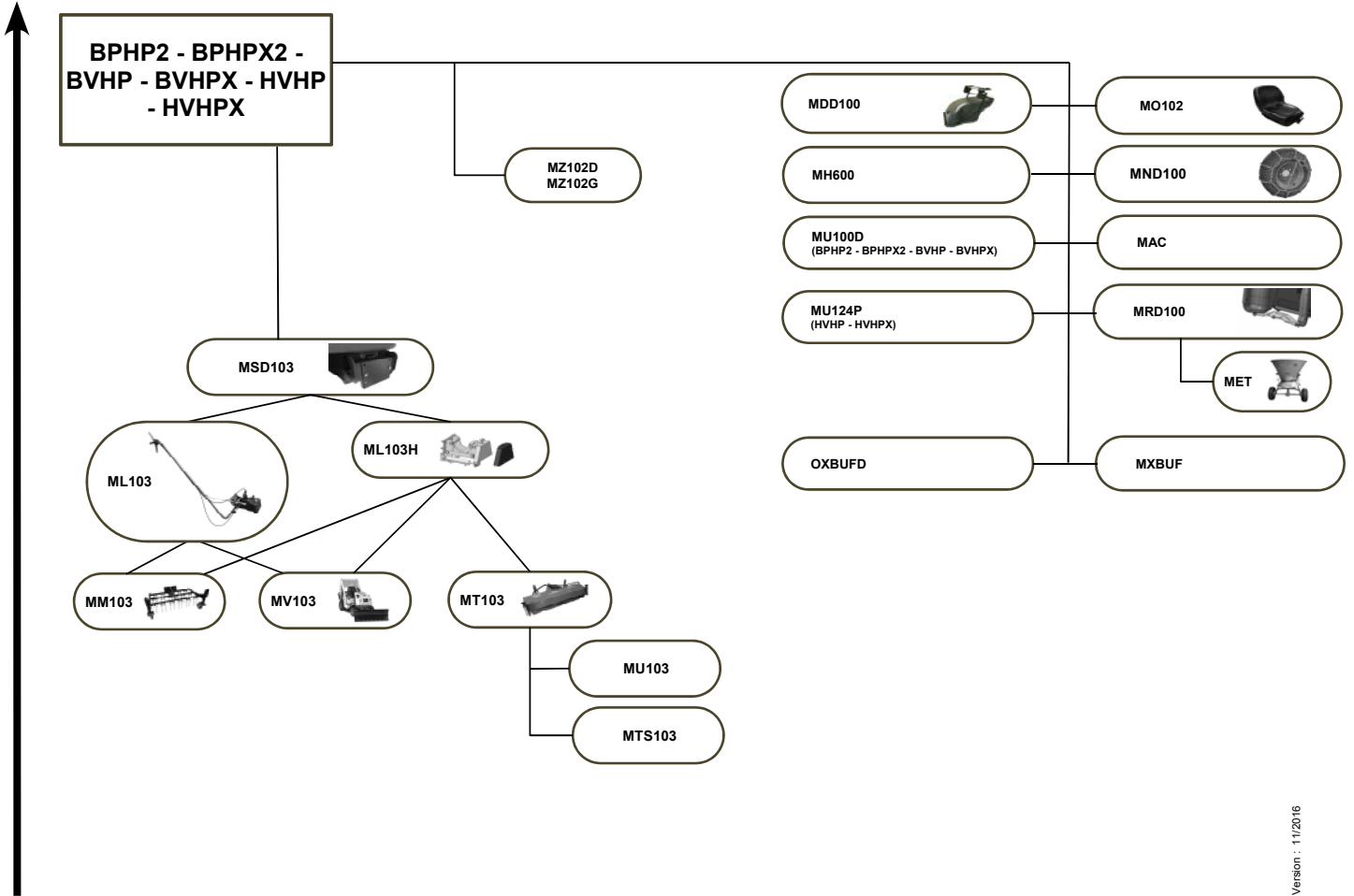
ML103H : PARALLÉLOGRAMME ACCESSOIRES AVANT HYDRO (image n°49)

MT103 : BALAYEUSE (image n°50)

MU103 : BAC DE RAMASSAGE POUR BALAYEUSE

MTS103 : BALAI LATÉRAL POUR BALAYEUSE

8• ACCESSOIRES EN OPTION



Version : 11/2016

9• MONTAGE - DÉMONTAGE - ACCÈS AUX ORGANES

9•1 ACCÈS AU MOTEUR

- L'accès au moteur se fait par le basculement du capot blanc (image n°9). Le capot reste ouvert grâce à un vérin à gaz (rep. a).
- Pour les modèles *HVHP*, *HVHPX*, *BVHP* et *BVHPX* il faut basculer et verrouiller dans les crans prévus à cet effet le radiateur d'huile (rep. b image n°9).
- Le second capotage moteur appelé conduit d'aspiration (c image n°9) se bascule également vers l'avant. Le conduit d'aspiration est fixé par des clips et n'est à retirer que pour faciliter l'accès au moteur dans le cas d'une intervention de maintenance.



RISQUE DE BRÛLURE : Prenez beaucoup de précautions. Ne touchez pas le pot d'échappement, le radiateur, les cylindres ou le cache culbuteur lorsque ceux-ci sont encore très chauds. Laissez tiédir. Portez des gants.



Le second capotage moteur permet d'une part une filtration de l'air extérieur et d'autre part un refroidissement optimal du radiateur et du moteur. Veillez à toujours remettre tous les capots + filtre en place avant de redémarrer le moteur.

9•2 ACCÈS AUX ELEMENTS SOUS LE CAPOT CENTRAL

Tirez sur la tige de commande du loquet siège (rep. a image n° 10).

Basculez le siège vers l'avant puis basculez le capot central vers l'arrière après avoir appuyé sur les deux ressorts de maintien (rep. a image n°11). Maintenez le capot ouvert avec la tringle de maintien (rep. d image n°12).

9•2•1 ACCÈS AU BOÎTIER FUSIBLES

- Le boîtier à fusibles est situé sous le capot central de la machine (image n°13).
- Il est équipé de 4 fusibles et recouvert d'un couvercle de protection.

BPHP2 - BHPX2

Fusible 1 : 20 A Préchauffage / démarrage
Fusible 2 : 20 A Préchauffage / démarrage
Fusible 3 : 20 A Eclairage
Fusible 4 : 20 A Sécurités / fonction confort

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX

Fusible 1 : 20 A Alternateur
Fusible 2 : 20 A Embrayage de lame + cabine
Fusible 3 : 20 A Sécurités
Fusible 4 : 20 A Eclairage



Remplacez toujours un fusible par un autre de valeur identique.

9•2•2 ACCÈS AU DISTRIBUTEUR FONCTIONS ANNEXES

- Le distributeur hydraulique est situé sous le capot central à droite (image n°14).

9•2•3 ACCÈS AU FILTRE À HUILE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

- Le filtre du circuit hydraulique est situé sous le capot central (blanc) à droite du réservoir huile (rep. a image n°14a).

9•2•4 ACCÈS AU FILTRE À AIR RÉSERVOIR HYDRAULIQUE

- Le filtre est vissé sur le réservoir hydraulique qui est situé sous le capot central (rep. b image n°12).

9•2•5 ACCÈS AU BY PASS

- Sous le siège se situe la commande du by-pass de la pompe de transmission d'avance, une vis hexagonale rouge (image n°15).

9•3 DÉMONTAGE DU SYSTÈME DE RAMASSAGE

Pour la partie arrière voir paragraphe 7•11 page 20.

DÉMONTAGE DE LA PARTIE AVANT

Adressez-vous à votre revendeur.

9•4 SYSTÈME DE COUPE

9•4•1 DÉMONTAGE / REMONTAGE

- Garez votre machine sur une surface horizontale.
- Engagez le frein parking.
- Arrêtez le moteur et enlevez la clé de contact.
- Protégez vos mains par des gants de travail.
- Amenez le système de coupe dans la position la plus basse.
- Enlevez les caches latéraux situées de chaque côté de la machine.
- Déposez ensuite la courroie reliant le système de coupe au moteur. Détendre la courroie en agissant sur le tendeur (rep. a image n°16).
- Mettez le levier de hauteur de coupe en position 6.
- Du système de coupe, décrochez les deux ressorts de compensation (image n°17).
- Ramenez le système de coupe dans la position la plus basse.
- Enlevez la tôle d'étanchéité au-dessus du canal d'éjection en dévissant les 2 vis avec une douille de 13 (rep. b image n°16).
- Retirez les 4 goupilles à anneaux et les rondelles des articulations.
- Débranchez le système de coupe des articulations arrière puis des articulations avant.
- Retirez le carter de la machine.



ATTENTION ! Si vous voulez déplacer la machine sans son système de coupe, il faut veiller à ce que l'articulation avant restée en place ne frotte pas par terre. Si vous voulez utiliser la machine sans son système de coupe, démontez ce support avant.

REMONTAGE DU SYSTÈME DE COUPE

- Procédez dans le sens inverse du démontage.

9•4•2 CHANGEMENT DE L'ORGANE DE COUPE

- Pour changer les lames, l'idéal est de démonter le système de coupe.



ATTENTION ! Pour tous les travaux sous le système de coupe coupez d'abord le moteur et enlevez la clé de contact. Protégez vos mains avec des gants de travail.

- Maintenez la lame, puis dévissez la vis centrale (image n°18).



ATTENTION ! La vis centrale de la lame de droite a un pas à gauche. La vis centrale de la lame de gauche a un pas à droite.

9• MONTAGE - DÉMONTAGE - ACCÈS AUX ORGANES



ATTENTION ! Prenez garde au fait que la rotation d'une lame entraîne la rotation de l'autre.

- Les rondelles freins doivent être conformes à la norme DIN 128, qui convient pour les vis filetées à droite comme pour celles filetées à gauche. Nous vous conseillons de n'utiliser que les rondelles d'origine ETESIA (réf. 71052).
- A chaque démontage de la lame, remplacez la rondelle frein située sous la tête de la vis de lame, ainsi que les vis de cisaillement (rep. a image n°18).
- Avant de remonter les lames, vérifiez l'état des accouplements, des clavettes (une clavette par accouplement), des vis de cisaillement et de la rondelle de maintien.
- Avant de remonter l'accouplement de lame, veillez à graisser le bout de l'arbre.
- Remontez les lames en les positionnant à 90° l'une par rapport à l'autre (image n°19).
- Serrez les vis de lames (50 Nm).
- Serrez les vis de cisaillement (8 Nm).
- Pour ne pas confondre les lames lors du montage, elles sont marquées de la façon suivante : R pour la lame droite, L pour la lame gauche. Les indications de côté [gauche] et [droit] se comprennent dans le sens de la marche.
- Montez les lames de manière à diriger l'arrête de coupe vers le canal d'éjection.

9•4•3 REMPLACEMENT DES VIS DE CISAILLEMENT

- Les vis de cisaillement (rep. a image n°18) assurent la liaison entre la lame et l'accouplement de lame. En cas de choc violent, le cisaillement instantané de ces vis protège l'ensemble du système de transmission.
- N'utilisez que des vis de cisaillement d'origine ETESIA.
- Serrez les vis de cisaillement avec un couple de 8 Nm.
- Si vous ne disposez pas de l'outillage ni des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur.

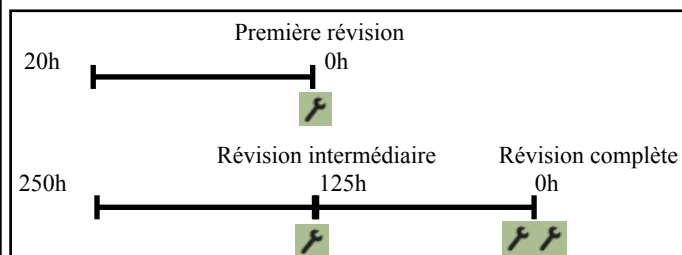
10• ENTRETIEN

Votre tondeuse possède un compteur de maintenance (voir page 9). C'est un outil d'aide servant à vous informer sur les cycles de révision de votre tondeuse. Il permet la visualisation des heures de fonctionnement restantes jusqu'à la prochaine révision. L'information d'une révision est donnée par un clignotement des heures et :

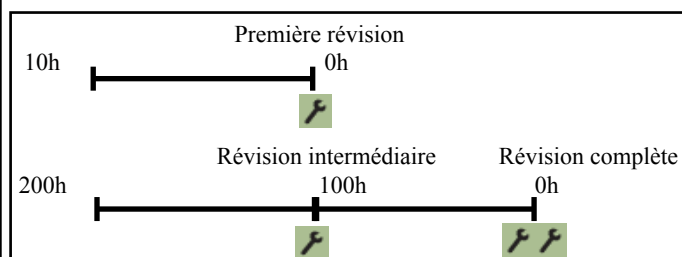
- D'une clé pour la 1ère révision ou pour une révision intermédiaire.
- De 2 clés pour révision complète.

Après chaque mise sous tension :

BPHP2 - BPHPX2



HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX



REMARQUES :

- Si vous ne disposez pas de l'outillage ni des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur.
- Il est fortement recommandé de respecter au plus juste les fréquences de révision.

Après ré-initialisation à 0h, la ou les 2 clés s'arrêtent de clignoter et le compteur affiche 250h pour les tondeuses à moteur diesel et 200h pour les tondeuses à moteur essence.

Après ré-initialisation à 125h pour les tondeuses à moteur diesel et 100h pour les tondeuses à moteur essence, la clé s'arrête de clignoter et le décompte continu.

RÉ-INITIALISATION : Après chaque révision, retirer le connecteur (rep. a image n°20) et brancher le connecteur (rep b.) pendant quelques secondes. Pour cela dévisser les écrous plastiques (rep. c) du compteur et sortez le par le haut de la console.



ATTENTION : Si la révision intermédiaire n'a pas été effectuée avant l'affichage de 62.5h, réaliser directement la révision complète. La ré-initialisation à ce moment là, fera passer le compteur à 250h pour les tondeuses à moteur diesel et 200h pour les tondeuses à moteur essence. Après la ré-initialisation, rebranchez le connecteur (rep. a image n°20), faute de quoi les voyants et le compteur ne fonctionnent plus.

LEVAGE DE VOTRE MACHINE



Dans le cas d'une intervention sous la machine avec le besoin de la lever, nous vous conseillons l'utilisation d'une table élévatrice supportant la masse de votre machine.

10•1 ENTRETIEN MOTEUR

10•1•1 CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR (avant chaque utilisation)

- Amenez la tondeuse sur une surface horizontale.
- Ouvrez le capot moteur et le conduit d'aspiration (§9•1- page 23).
- Nettoyez le pourtour de l'orifice de la jauge à l'huile.
- Retirez la jauge à huile : voir rep. a image n°21a pour le *moteur Perkins* - rep. a image n°21b pour le *moteur Briggs&Stratton*.
- Le niveau d'huile doit être maintenu en permanence entre les repères [MINI] et [MAXI].

Le cas échéant, faites l'appoint avec de l'huile moteur diesel 15W40 (**BPHP2, BPHPX2**) réf. ETESIA 29591 (bidon 2l), ou avec de l'huile 10W40 (**HVHP, HVHPX, BVHP et BVHPX**) réf. ETESIA 38383 (bidon 2l). Le marquage [MAXI] ne doit pas être dépassé.

10•1•2 VIDANGE D'HUILE MOTEUR

BPHP2 ET BPHPX2

Après la révision initiale des 20 heures, la vidange doit être faite toutes les 500 heures ou au minimum 1 fois par an.

HVHP, HVHPX, BVHP ET BVHPX

Après la révision initiale des 10 heures, la vidange doit être faite toutes les 100 heures ou au minimum 1 fois par an.

- Faites tourner le moteur pour réchauffer l'huile.
- Amenez la machine sur une surface horizontale.
- Arrêtez le moteur, retirez la clé de contact. Portez des gants.
- Placez un récipient de contenance suffisante sous l'orifice de vidange du moteur (rep. a image n°22).
- Dévissez la vis ou le robinet de vidange et laissez s'écouler l'huile usagée dans le récipient.
- Nettoyez puis revissez la vis ou le robinet de vidange.
- Nettoyez le pourtour de l'orifice de remplissage pour éviter que des impuretés ne pénètrent dans le moteur.
- Versez lentement une huile moteur neuve (contenance : voir caractéristiques techniques) - Pour les modèles **BPHP2 et BPHPX2**, ETESIA recommande la SHELL Rimula X 15W40 (réf. 29591), et pour les modèles **HVHP, HVHPX, BVHP et BVHPX**, ETESIA recommande de l'huile 10W40 (réf. 38383).
- Contrôlez le niveau d'huile à l'aide de la jauge. Le niveau doit atteindre le marquage [MAXI] sans le dépasser.



ATTENTION ! Vidangez l'huile chaude avec beaucoup de précautions. Ne touchez pas le pot d'échappement, les cylindres ou le cache-culbuteurs dont le contact pourrait provoquer des brûlures.

- Vérifiez l'étanchéité au niveau de la vis de vidange et refermez le capot moteur.
- Déposez l'huile usagée dans une station de récupération.

10•1•3 CHANGEMENT DU FILTRE À HUILE MOTEUR

- Changez le filtre lors de chaque vidange d'huile moteur.

MOTEUR PERKINS

- Ouvrez le capot moteur, retirez la trappe de visite du radiateur de refroidissement du moteur, retirez le capot moteur latéral droit et le conduit d'aspiration (rep. a image n°23a) pour accéder au filtre (rep. b).

10• ENTRETIEN

- Avant la mise en place d'un nouveau filtre, huilez le joint avec une huile propre.
- Vissez le filtre à huile neuf à la main jusqu'à serrage. Rajoutez ensuite 1/2 à 3/4 de tour.
- Mettez le moteur en route et laissez le tourner.
- Coupez le moteur et vérifiez l'étanchéité. Vérifiez le niveau d'huile et le cas échéant complétez le niveau.

MOTEUR BRIGGS & STRATON

- Ouvrez le capot moteur, basculez et verrouillez le radiateur d'huile, retirez le capot moteur latéral et le conduit d'aspiration pour accéder au filtre (rep. a image n°23b).
- Avant la mise en place d'un nouveau filtre, huilez le joint avec une huile propre.
- Vissez le filtre neuf à la main jusqu'à serrage. Rajoutez ensuite 1/2 à 3/4 de tour.
- Mettez le moteur en route et laissez le tourner.
- Coupez le moteur et vérifiez l'étanchéité. Vérifiez le niveau d'huile et le cas échéant complétez le niveau.

10•1•4 FILTRE À AIR MOTEUR

BPHP2 - BPHPX2 (image n°24a)

Il se trouve sous le châssis du côté droit près de la roue avant.

Nettoyez le filtre à air toutes les 250 heures, et plus fréquemment dans des conditions d'utilisation très poussiéreuses.

- Dévissez le couvercle (a) d'un quart de tour.
- Sortez et tapotez la cartouche (b) sur une surface plane pour faire tomber la poussière.
- Si la cartouche est très sale, passez la soufflette de telle façon que l'air traverse la cartouche filtrante dans le sens inverse de l'écoulement normal de l'air à filtrer (intérieur vers extérieur). Déplacez la buse d'air comprimé de haut en bas, tout en faisant tourner la cartouche. Maintenir la buse à 3 cm au moins du papier plissé pour ne pas endommager la cartouche filtrante. La pression d'air ne devra pas excéder 689 Kpa (6,89 Bar).
- Remplacez-la toutes les 1000 heures ou au minimum une fois par an.



ATTENTION ! Ne lavez pas l'élément papier au solvant ou à l'essence. Ne l'huilez pas.

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX (voir image n°24b)

Nettoyez le filtre à air toutes les 100 heures, et plus fréquemment dans des conditions très poussiéreuses.

- Déposez le couvercle.
- Enlevez la vis-papillon [1] et déposez le filtre à air complet.
- Élément mousse [3] (Pré filtre) : Lavez-le au détergent et à l'eau et séchez-le bien. Imbibez-le légèrement d'huile propre et pressez-le pour éliminer l'excédent d'huile.
- Filtre papier [2] : Tapotez pour décrocher la poussière.
- Remplacez-le toutes les 400 heures, ou au maximum une fois par an.



ATTENTION ! Ne lavez pas l'élément papier au solvant ou à l'essence. Ne l'huilez pas.

10•1•5 FILTRE CARBURANT

MOTEUR PERKINS (image n°25a)

- Si votre moteur manque de puissance ou tourne d'une manière irrégulière, ceci peut être dû à un encrassement du filtre gasoil. Celui-ci doit alors être changé.
- Il est cependant recommandé de remplacer ce filtre toutes les 250 heures ou au moins une fois par an, même s'il semble encore être en bon état.

- Types de polluants :
 - Détritus contenus dans le gasoil.
 - Organes extérieurs (poussière, herbe, eau, ...)
 - Eau de condensation.

- Votre moteur est équipé d'un préfiltre décanteur. L'eau accumulé dans le préfiltre doit être évacuée journalièrement par une rotation d'1/4 de tour de la vis située dans le bas du filtre. Récupérez le liquide sortant du préfiltre pour la déposer dans une station de récupération. Remplacez la cartouche du préfiltre toutes les 250 heures.

MOTEUR BRIGGS & STRATON (rep. a, image n°25b)

- Si votre moteur manque de puissance ou tourne d'une manière irrégulière, ceci peut être dû à un encrassement du filtre à essence. Celui-ci doit alors être changé.
- Il est cependant recommandé de remplacer ce filtre toutes les 400 heures ou au moins une fois par an, même s'il semble encore être en bon état.

10•1•6 SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

BPHP2 - BPHPX2

Le moteur est refroidi par liquide de refroidissement. Moteur froid, contrôlez régulièrement le niveau de liquide (image n°26).

- Faire vidanger le liquide de refroidissement toutes les 1000 heures ou une fois tous les deux ans pour éviter l'oxydation du liquide.
- Avant chaque mise en route, vérifiez que la grille du capot moteur n'est pas obstruée par de l'herbe ou autres détritus (rep. a. image n°27). Nettoyez-la si nécessaire.
- Nettoyer régulièrement le pré-filtre air fixe sur le conduit d'aspiration (image n°28).
- Nettoyer régulièrement la grille de la trappe de visite permettant l'accès au radiateur (rep. c image n°29).
- Déposez la trappe de visite au radiateur en dévissant les 4 vis 1/4 tour (rep. a image n°29) à l'aide du porte clé de la clé de contact. Déverrouillez la prégrille du radiateur (rep. b). En la coulissant sortez la prégrille du radiateur (rep. c) pour la nettoyer par tapotement. Vérifiez la propreté du radiateur.



ATTENTION : Éliminez l'herbe ou les détritus et remontez l'ensemble des pièces avec soins pour éviter une surchauffe du moteur par encrassement du radiateur.

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX

- Avant chaque mise en marche, vérifiez que le tamis tournant de la prise d'air n'est pas obstrué par de l'herbe ou des détritus. Nettoyez-le si besoin (rep. a image n°30).
- Contrôlez l'état des ailettes de refroidissement après 400 heures ou une fois par an. Pour ce faire, enlevez le carénage du moteur.
- Nettoyer régulièrement le refroidisseur d'huile (rep. b).

10•1•7 BOUGIE (modèles HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX) (voir image n°31)

- Couple de serrage : 20 nm



ATTENTION : Ne changez les bougies qu'après refroidissement complet du moteur.

- Nettoyer ou remplacez les bougies toutes les 100 heures de fonctionnement ou une fois par an.
- Débranchez le câble de bougie et enlevez la bougie.

10• ENTRETIEN

- Nettoyer les électrodes (a) en grattant à la brosse métallique pour éliminer le dépôt de calamine.
- Vérifiez que la porcelaine n'est pas fendue, et que l'électrode n'est pas trop usée. Si nécessaire, remplacez la bougie.
- Vérifiez l'écartement (b) des électrodes et réglez-le au besoin. Cet écartement doit se situer entre 0.65 et 0.76 mm. Pour régler l'écartement, n'agissez que sur la languette externe : utilisez des cales de réglage pour bougies.
- Mettez la bougie en place et serrez avec un couple de 20 Nm.
- Rebranchez ensuite le câble de la bougie.

10•1•8 CATALYSEUR (modèles HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX)

- Le pot d'échappement des modèles HVHP, HVXPX, BVHP et BVHPX est équipé d'un catalyseur.
- Afin de conserver les performances dans la réduction des émissions de polluants, le pot d'échappement doit être remplacé entre 300 et 400 heures de fonctionnement.

10•2 ENTRETIEN DE LA TRANSMISSION HYDRAULIQUE

- Pour tous les travaux sur le système de transmission, arrêtez le moteur et retirez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit. Fermez le frein à main.
- Contrôlez régulièrement, avant chaque tonte le niveau d'huile contenu dans le réservoir hydraulique situé sous le capot central.
- Avant chaque utilisation de la machine, assurez-vous du bon fonctionnement du système des pédales marche avant et arrière. Les pédales doivent revenir en position neutre (de départ) lorsqu'elle sont relâchées.

10•2•1 VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DU RÉSERVOIR HYDRAULIQUE (AVANT CHAQUE TONTE)

- Arrêtez le moteur lors du contrôle.
- Garez la machine sur une surface horizontale.
- Ouvrez le capot central (voir § 9•2 page 23).

Le niveau d'huile doit en permanence être maintenu entre le marquage [MINI] et [MAXI] moulé dans le réservoir (rep. a image n°12).

REMARQUE : Si après avoir fait l'appoint d'huile, le niveau baisse à nouveau, faites vérifier le circuit hydraulique par votre revendeur.

- Faites l'appoint avec une huile hydraulique neuve de qualité HV 46. Etesia préconise l'huile SHELL Tellus T 46 réf. ETESIA 29592 (bidon de 2 litres).
- L'appoint, comme le remplissage ne peuvent se faire qu'à travers l'embout mâle (rep. c image n°12).
- Utilisez un groupe de filtration équipé d'un filtre 25 µm réf. 29977.
- Connectez l'embout femelle du groupe de filtration sur l'embout mâle du réservoir hydraulique après avoir retiré le capuchon de protection et nettoyé l'embout mâle du réservoir.
- Démontez la cartouche filtre à air du réservoir pour éviter des retours d'huile (rep. b image n°12).
- Assurez vous que l'interrupteur de mise en route et d'arrêt du groupe de filtration soit en position ARRÊT.
- Connectez le faisceau du groupe de filtration, d'abord la borne positive puis la borne négative à la batterie de la machine.
- Plongez le tuyau d'aspiration (sans raccord au bout) dans l'huile à transvaser.
- Mettez le groupe en marche en actionnant l'interrupteur de celui-ci.

- Dès que le niveau souhaité est atteint :
 - arrêtez le groupe.
 - déconnectez le groupe de la batterie (d'abord la borne négative)
 - déconnectez le flexible hydraulique et remontez la cartouche filtre à air.

10•2•2 REMPLACEMENT DU FILTRE HUILE HYDRAULIQUE (image n°14a)

BPHP2 - BPHPX2

Après la révision initiale des 20 heures, le remplacement doit être fait tout les 250 heures.

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX

Après la révision initiale des 10 heures, le remplacement doit être fait tout les 200 heures.

- Dévissez dans le sens contraire des aiguilles d'une montre la cartouche à changer.
- Avant la mise en place du nouveau filtre, huilez son joint avec une huile propre.
- Vissez à la main la cartouche neuve (degré de filtration 25 µm absolu) (référence ETESIA 29490) jusqu'à ce que le joint fasse étanchéité. Rajoutez ensuite 1/2 à 3/4 de tour.
- Mettez le moteur en route et laissez tourner quelques minutes.
- Arrêtez le moteur puis contrôlez l'étanchéité de la cartouche et vérifiez le niveau d'huile du réservoir. Faites l'appoint si nécessaire.

10•2•3 REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR DU RÉSERVOIR HYDRAULIQUE

BPHP2 - BPHPX2

Le remplacement doit être fait tout les 250 heures.

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX

Le remplacement doit être fait tout les 200 heures.

- Le filtre à air du réservoir hydraulique est accessible en ouvrant le capot central (rep. b image n°12).
- Nettoyez le pourtour et l'embase du filtre.
- Dévissez-le dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.
- Revissez et serrez à la main un nouveau filtre à 10 µm (référence ETESIA 38562).

10•2•4 VIDANGE DU RÉSERVOIR HYDRAULIQUE (toutes les 2500 heures)



ATTENTION ! Cette opération ne doit être réalisée que si vous êtes en possession d'un groupe de filtration équipé d'une cartouche de filtration 25 µm réf. 29977.

Si vous ne disposez pas de l'outillage ou des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur.

PAR ÉCOULEMENT :

- Démontez l'enceinte de coupe (§9•4 - page 23).
- Placez un récipient d'une contenance supérieure à 25 litres sous le réservoir.
- Dévissez à l'aide d'une clé 6 pans le bouchon situé dans le fond du réservoir.
- Laissez bien égoutter avant de revisser le bouchon.
- Changez les filtres à air et huile du réservoir (§10•2•2 et 10•2•3).

Remplissez le réservoir avec de l'huile HV 46 en utilisant le groupe de filtration (§10•2•1). Etesia préconise l'huile SHELL Tellus T 46 réf. 29592 (bidon de 2 litres).



ATTENTION : En cas de fuite hydraulique, le fluide hydraulique sous pression peut pénétrer la peau et provoquer de graves blessures. Une assistance médicale doit être immédiatement recherchée.

10•2•5 NETTOYAGE COMPOSANTS HYDRAULIQUES

Afin de favoriser le refroidissement de l'huile, vérifiez toutes les 100 ou 125 heures la propreté des composants hydrauliques.

- Retirez l'herbe et les débris de tonte qui se sont accumulés sous le capot central.
- Placez le bac de ramassage en position vidange en hauteur maxi.
- Verrouillez cette position avec le système de blocage (image n°32).

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX : Nettoyer à l'air comprimé le radiateur d'huile (rep. b image n°30).

- Retirez l'herbe et les débris de tonte qui se sont accumulés autour des moteurs hydrauliques (rep. a image n°33).

10•3 ENTRETIEN DE LA BATTERIE

10•3•1 ENTRETIEN DE LA BATTERIE 12 V

- La batterie 12 V se trouve sous le capot central blanc (rep. b image n°14a).



ATTENTION ! Si pour une raison quelconque, la batterie doit être déconnectée, commencez toujours par la borne négative, puis la borne positive. En cas de débordement de la batterie lors du remplissage, rincez abondamment les parties concernées, afin d'éviter des problèmes de corrosion.

DÉMONTAGE :

- Desserrez les cosses batterie avec une clé de 13 mm (rep. c image n°14a) (d'abord la borne négative).
- Desserrez la patte qui maintient la batterie à l'aide d'une clé à pipe de 13 mm.
- Soulevez puis dégagez la batterie.
- Cette batterie au plomb demande un minimum d'entretien. Le niveau d'électrolyte doit être contrôlé toutes les 100 heures pour les modèles **HVHP, HVHPX et BVHPX** et 125 heures pour les autres modèles. Le niveau de l'électrolyte dans les différentes cellules doit se trouver au dessus des éléments et peut être vérifié sans démontage de la batterie après avoir ouvert le capot central.
- Si le niveau de l'électrolyte d'une batterie chargée baisse, rajoutez de l'eau distillée.



Ne faites jamais déborder une batterie, ne rajoutez jamais d'acide. Revêtez les équipements de protection individuelle nécessaires lors des remises à niveau de la batterie (gants, lunettes de sécurité...).

- Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas oxydées. Le cas échéant, nettoyez-les et enduisez-les de graisse spéciale batterie.

10•3•2 CHARGE DE LA BATTERIE

- Enlevez la batterie de la tondeuse en déconnectant d'abord la borne négative, ensuite la borne positive.
- Vérifiez le niveau d'électrolyte. Si nécessaire, faites le complément avec de l'eau distillée.

- Branchez la batterie au chargeur.
 - Tension de charge : 12 V
 - Courant de charge : max. 3 A par heure
 - Temps de charge : jusqu'à 20 heures de charge pour une batterie complètement vide.
- Une batterie au plomb dégage un mélange gazeux explosif pendant la charge. Evitez toute flamme, cigarette, étincelle.
- N'effectuez la charge que dans un local suffisamment ventilé.
- La batterie contient de l'acide sulfurique très dangereux, qui peut provoquer de graves blessures en cas de contact avec la peau.
- C'est pourquoi la plus grande prudence est conseillée.



ATTENTION ! En cas de contact avec la peau ou avec les yeux, rincez abondamment à l'eau. Le cas échéant, prenez contact immédiatement avec un médecin. La batterie et l'acide doivent être tenus hors de portée des enfants.



ATTENTION ! Dispositions prises pour l'application de la directive 2006/66/CE relative à la mise sur le marché des piles et des accumulateurs contenant certaines matières dangereuses et à leur élimination.

ELIMINATION DES BATTERIES

Les batteries contiennent des matières dangereuses et ne doivent en aucun cas être rejetées dans le milieu naturel. Elles sont soumises à des règles précises d'élimination. Nous adhérons, pour l'élimination des batteries marquées ETESIA, à la procédure d'élimination en place dans les pays où la machine est commercialisée.



ATTENTION ! Une batterie conservée déchargée ne reprend plus la charge ultérieurement et ne pourra être acceptée au titre de la garantie.

10•4 ENTRETIEN DES PNEUMATIQUES

- Respectez toujours la pression des pneus préconisée. D'autres pressions que celles qui sont recommandées peuvent avoir une influence négative sur la conduite. Il peut même en résulter une perte de contrôle de la tondeuse.

- Pression à l'avant : 1,2 bar
- Pression à l'arrière : 1,2 bar

ELIMINATION DES PNEUMATIQUES USAGÉS

Il est interdit d'abandonner, de déposer dans le milieu naturel ou de brûler à l'air libre les pneumatiques. Notre réseau de vente est informé de l'obligation de reprendre gratuitement les pneumatiques des tondeuses à conducteur porté ETESIA.

10•5 ENTRETIEN DES ORGANES DE COUPE (LAME)



ATTENTION ! Pour tous les travaux sous le système de coupe, coupez d'abord le moteur et retirez la clé de contact. Protégez également vos mains avec des gants de travail.

- Avant chaque utilisation de la tondeuse, vérifiez l'état des organes de coupe (dommages éventuels et usure) : 1: normale, 2: tordue, 3: usée, 4 : fendue (voir image n°34).
- Vous devez changer votre lame dans les situations 2, 3 et 4. Une lame endommagée peut être très dangereuse si un morceau s'en détache et est éjecté hors de l'enceinte de coupe.
- Changez immédiatement toute lame usée ou endommagée.
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.

10• ENTRETIEN

- Des micro fissures provoquées par un choc peuvent entraîner la rupture ultérieure de la lame si elle n'est pas remplacée.
- Une lame émoussée sans autre signe de dommage peut être réaffûtée. La limite de réaffûtage marquée au bout de la lame ne doit pas être dépassée.
- Après l'affûtage, la lame doit être rééquilibrée pour éviter toute vibration.
- Vérifiez par ailleurs que :
 - l'accouplement et le corps de l'organe de coupe sont en parfait état.
 - que la rondelle sécurité et l'organe de coupe sont en parfait état.
- Si un dommage important est constaté sur l'enceinte de coupe, un examen plus approfondi du système complet par votre revendeur sera nécessaire.

10•6 NETTOYAGE

- Il est déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression. Cependant, si vous vous en servez, veillez à ne pas projeter d'eau sur les éléments du moteur tels que : carburateur, filtre à air, allumage, pot d'échappement, batterie et les éléments électriques. Ne dirigez pas le jet vers les roulements (paliers de lames ou roulements de roues) et vers les éléments hydrauliques.
- Il est conseillé de faire tourner le moteur et tous les éléments de transmission après le nettoyage pour éjecter l'eau.

NETTOYAGE DU SYSTÈME DE COUPE

- Après chaque utilisation, nettoyez soigneusement le carter de coupe, en particulier sa face intérieure et le canal d'éjection.
- Nettoyage du système de coupe à l'aide des raccords tuyaux. Le carter de coupe est muni du côté gauche et du côté droit de coupleurs 1/2" permettant de brancher deux raccords de tuyaux d'arrosage (image n°35).

Pour nettoyer le carter, procédez de la façon suivante :

- Raccordez le tuyau d'arrosage au carter de coupe. Ceci peut également être effectué à l'aide d'une dérivation Y afin que les deux côtés soient branchés simultanément.
- Ouvrez le robinet.
- Prenez place sur le siège, mettez le moteur en route, et actionnez le système de coupe.
- Après environ 3 mn, le système de coupe est nettoyé.

Nettoyage du canal d'éjection du système de coupe :

- Libérez l'accès au canal d'éjection en plaçant le bac de ramassage en position vidange en hauteur maxi. Verrouillez cette position avec le système de blocage (image n°32).

- Nettoyez le canal d'éjection à l'aide d'un jet d'eau.

- Après le nettoyage, remontez le système de ramassage, prenez place sur le siège et remettez en marche le système de coupe pendant quelques minutes.

10•7 SERRAGE COURROIE CRANTÉE TRANSMISSION LAME

Le positionnement des lames à 90° l'une par rapport à l'autre (image n°19) est réalisée par une courroie crantée.

Une courroie crantée neuve doit être retendu après 10 heures de fonctionnement ou au minimum 3 mois après le montage si la tondeuse n'a pas fonctionné.

L'état et la tension de la courroie doit ensuite être vérifié tout les 100 ou 125 heures. Adressez vous à votre revendeur pour retendre la courroie crantée.

10•8 ENTRETIEN TRANSMISSION MÉCANIQUE (BPHP2 - BHPX2)

La transmission mécanique fixée sur le moteur doit être vidangée après 20 heures puis toutes les 250 heures.

- Amenez la machine sur une surface horizontale, arrêtez le moteur, retirez la clé de contact, serrez le frein à main, portez des gants.
- Basculez le capot moteur (voir §9•1 page 23), puis démontez les capots latéraux moteur.
- Placez un récipient de contenance suffisante sous l'orifice de vidange (rep.a image n°36).
- Dévissez la vis et laissez l'huile s'écouler dans le récipient.
- Nettoyez puis revissez la vis.
- Nettoyez le bouchon (rep. b image n°36) et veillez à ce qu'aucune impureté ne pénètre dans le réservoir avant de visser le bouchon.
- Versez lentement 0,5 l d'huile neuve. Etesia recommande l'huile SHELL OMALA S4GX220 réf. 29590 (bidon de 1l).



Ne remplissez pas le réservoir. Celui-ci n'indique pas le niveau de l'huile de la transmission.

Le niveau d'huile préconisé correspond à 0,5 l d'huile neuve après la vidange complète de la transmission. Ce niveau se situe au ras de l'orifice utilisé pour monter le tuyau (rep.c image n°36).

11• ARRÊT PROLONGÉ - STOCKAGE HIVERNAL

REMISAGE HIVERNAL

- 1• Nettoyez la machine à fond, en particulier le plateau de coupe.
Graissez les pièces mobiles.
- 2• Retirez la batterie en débranchant d'abord le pôle négatif.
- 3• Chargez la batterie : §10•3•2 page 28.
- 4• Stockez la batterie au sec, au frais et à l'abri du gel.
- 5• Rechargez la batterie tous les six mois.



La batterie et l'acide doivent être tenus hors de portée des enfants.

Adressez-vous à votre revendeur pour les réglages ou les entretiens suivants :

- Réglage du frein parking.
- Réglage de l'embrayage et frein de lame.
- Réglage du parallélisme du plateau de coupe.
- Réglage du moteur.
- Echange des courroies si nécessaire.
- Echange de toutes les pièces ou réparations pour lesquelles un démontage est nécessaire et qui ne sont pas évoquées dans cette notice d'utilisation.
- Tout cas particulier.

12• DÉPANNAGE - ANCRAGE

12•1 DÉPLACEMENT DE LA TONDEUSE MOTEUR ARRÊTÉ

- Le by-pass permet de déplacer la tondeuse sans utiliser le moteur.
- La vis de couleur rouge actionnant le by-pass est accessible en soulevant le siège.
- Serrez la vis by pass à bloc = la transmission est embrayée.
- Desserrez la vis = la transmission est débrayée.
- Ne jamais tenter de conduire la machine by-pass desserré.

12•2 REMORQUAGE DE LA MACHINE EN CAS DE PANNE

- Mettez la transmission en position débrayée.
- Utilisez uniquement une barre de remorquage à fixer sur le crochet de remorquage situé à l'avant de la machine (rep. a image n°37).
- N'utilisez pas d'autres points de remorquage.



ATTENTION ! La position débrayée ne doit être utilisée que sur de courtes distances et à faible vitesse (< 5 km/h). Après le déplacement, n'oubliez pas de mettre la transmission en position embrayée.

- En cas de déplacement sur de grandes distances d'une machine en panne, veuillez utiliser un moyen de transport adéquat (remorque, véhicule utilitaire).

TRANSPORT



Les tondeuses peuvent entraîner des blessures graves en raison du risque d'écrasement sous leur poids. Faire preuve d'une extrême prudence lors du chargement ou déchargement pour le transport dans un véhicule ou une remorque.

Pour tout transport sur une remorque ou dans un véhicule utilitaire :

- Arrimer votre tondeuse à l'aide de sangles que vous passerez au travers des supports latéraux et du crochet de remorquage (image n°38).
- Actionner le frein de parking.
- Bloquer les roues avec des cales.

- Pivoter le siège vers l'avant jusqu'à ce que le système de maintien se bloque.

12•3 CHANGEMENT DE ROUES

- Si une roue doit être démontée, cela doit se faire sur un sol ferme et plat.
- N'effectuez pas de travaux sur ou sous la tondeuse si elle a été surélevée de manière provisoire ou dans des conditions de sécurité insuffisantes.
- Si vous ne disposez pas de l'outillage ou des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur.

• Procédez de la façon suivante pour démonter les roues :

- Engagez le frein parking.
- Immobilisez la machine à l'aide de cales.

ROUES AVANT (image n°39)

- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Démontez le capuchon (1).
- Placez un cric sous l'essieu avant.
- Soulevez jusqu'à ce que la roue soit dégagée du sol.
- Retirez la goupille fendue (2) et dévissez l'écrou (3).
- La roue peut maintenant être retirée de son axe.

ROUES ARRIÈRE

- Placez le bac de ramassage en position vidange en hauteur maxi.
- Verrouillez cette position avec le système de blocage (image n°32).
- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Desserrez les 5 vis de fixation de la roue sur son moyeu.
- Munissez vous du support pour cric réf. 35495 fourni dans la caisse à outil (rep. b image n°33) et placez-le du côté où la roue doit être démontée (rep. c image n°33).
- Dévissez les vis de fixation.

• Pour le remontage, procédez en sens inverse :

- Vérifiez le serrage des vis (10 daNm).
 - Vérifiez la pression des pneus
- avant : 1,2 bar - arrière : 1,2 bar

13• LES PANNES ET LEURS REMÈDES

Consultez le tableau ci-dessous si vous rencontrez un dysfonctionnement de votre autoportée. Si le problème rencontré n'est pas reporté dans ce tableau ou si le remède proposé ne le résout pas, adressez-vous à votre revendeur qui dispose des connaissances et du matériel nécessaires.

DYSFONCTIONNEMENT	ORIGINES PROBLABLES	REMÈDES
Aucun témoin ne s'allume sur la planche de bord	Fusible n°3 (§9•2•1)	Remplacez le fusible
	Connexion de batterie défectueuse	Connectez correctement la batterie (§10•3)
Tous les témoins s'allument mais le démarreur ne tourne pas	Les conditions de sécurité pour le démarrage ne sont pas remplies	Reportez-vous au chapitre 7•2
Tous les témoins s'allument, le démarreur tourne mais le moteur ne démarre pas	Manque de carburant	Faites le plein de carburant
	Charge de la batterie insuffisante	Rechargez la batterie (§10•3•2)
		Vérifiez le courant de charge
Le moteur tourne mais cale quand l'opérateur appuie sur une pédale d'avancement	Les conditions de sécurité pour le déplacement ne sont pas remplies	Reportez-vous au chapitre 7•2
Le système de coupe ne s'enclenche pas	Les conditions de sécurité pour la tonte ne sont pas remplies	Reportez-vous au chapitre 7•2
Le témoin de charge batterie reste allumé après le démarrage du moteur	Circuit de charge batterie défectueux	Contactez votre revendeur
L'avertisseur sonore est activé et le témoin de température moteur est allumé	Les grilles capot moteur intermédiaire ou radiateur sont obstruées	Nettoyez les grilles du radiateur (§10•1•6)
	Manque liquide de refroidissement	Faites l'appoint et vérifiez s'il y a des fuites
Le témoin de température d'huile hydraulique est allumé	Température de l'huile hydraulique trop élevée	Arrêtez le moteur et contactez votre revendeur
Le témoin de pression d'huile moteur est allumé (après le démarrage du moteur)	Niveau d'huile insuffisant	Faites l'appoint d'huile
Le voyant autorisant le déplacement de la machine est éteint	Contacteur de sécurités	Reportez-vous au chapitre 7•2
Le voyant autorisant la mise en marche des lames est éteint	Contacteur de sécurités	Reportez-vous au chapitre 7•2

14• TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

BPHP2 - BPHPX2

IMPORTANT : La garantie ne peut s'appliquer que si votre tondeuse a bénéficié de la révision conseillée par ETESIA, après les 20 premières heures.

Après les 10 premières heures ou avant la mise en route si la courroie est montée depuis plus de 3 mois, veuillez faire retendre la courroie crantée de transmission lame par votre revendeur.

	Eléments	Avant chaque tonte	Après les 20 1ères heures	Toutes les 125 heures	Toutes les 250 heures	Toutes les 500 heures	Toutes les 1000 heures	Toutes les 2500 heures	
CONTRÔLES	Niveau d'huile moteur	●	APRES LES VINGT PREMIERES HEURES, VEUILLEZ FAIRE EFFECTUER UNE REVISION PAR VOTRE REVENDEUR						
	Niveau d'huile hydraulique	●							
	Niveau liquide de refroidissement	●							
	Eléments de commande	●							
	Niveau batterie				Si besoin compléter				
	Organe de coupe	Etat et serrage, affûter ou changer si nécessaire							
	Courroie crantée de transmission de lame				Etat et tension				
	Courroie trapézoïdale de transmission de lame					●			
	Courroie alternateur et transmission avance							●	
	Embrayage électromagnétique				Temps de freinage				
	Roues	Vérifier pression							
	Direction				Serrage des rotules				
	Circuit électrique	Bon fonctionnement des sécurités							
	Transmission	Bon fonctionnement des pédales							
NETTOYAGE	Grille capot moteur et trappe de visite	Plusieurs fois par tonte							
	Grille amovible du radiateur	Plusieurs fois par tonte							
	Radiateur et prégrille	●							
	Préfiltre à air	●							
	Filtre à air moteur				●				
	Composants hydrauliques			●					
VIDANGE	Vidange eau préfiltre carburant								
	Huile moteur					●			
	Huile hydraulique							●	
	Huile renvoi d'angle					●			
	Réservoir gasoil						ou 1 fois par an		
	Liquide de refroidissement radiateur						ou tous les 2 ans		

14• TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

BPHP2 - BPHPX2

IMPORTANT : La garantie ne peut s'appliquer que si votre tondeuse a bénéficié de la révision conseillée par ETESIA, après les 20 premières heures.

Après les 10 premières heures ou avant la mise en route si la courroie est montée depuis plus de 3 mois, veuillez faire retendre la courroie crantée de transmission lame par votre revendeur.

	Eléments	Avant chaque tonte	Après les 20 1ères heures	Toutes les 125 heures	Toutes les 250 heures	Toutes les 500 heures	Toutes les 1000 heures	Toutes les 2500 heures	
REPLACEMENT	Filtre à air moteur		APRES LES VINGT PREMIERES HEURES, VEUILLEZ FAIRE EFFECTUER UNE REVISION PAR VOTRE REVENDEUR				ou 1 fois par an		
	Filtre à air 10 µm réservoir huile hydraulique				Plus si conditions poussiéreuses				
	Filtre à huile moteur 20 µm					•			
	Filtre à huile hydraulique 25 µm					•			
	Filtre gasoil 2 à 3 µm					•			
	Préfiltre gasoil					•			
GRAISSAGE	Essieu 3 graisseurs				•				
	Accouplement de lames	A chaque démontage							
	Vérin de relevage en hauteur				•				
	Rotules du panier partie arrière - 2 zones au pinceau				•				
	Roulettes biellette racler (au pinceau modèle avec vidange en hauteur)				•				

14• TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX

IMPORTANT : La garantie ne peut s'appliquer que si votre tondeuse a bénéficié de la révision conseillée par ETESIA, après les 10 premières heures.

Après les 10 premières heures ou avant la mise en route si la courroie est montée depuis plus de 3 mois, veuillez faire retendre la courroie crantée de transmission lame par votre revendeur.

	Eléments	Avant chaque tonte	Après les 10 1ère heures	Toutes les 100 heures	Toutes les 200 heures	Toutes les 400 heures	Toutes les 1000 heures	Toutes les 2500 heures
CONTROLES	Niveau d'huile moteur	●	APRES LES DIX PREMIERES HEURES, VEUILLEZ FAIRE EFFECTUER UNE REVISION PAR VOTRE REVENDEUR					
	Niveau d'huile hydraulique	●						
	Eléments de commande	●						
	Niveau batterie			Si besoin compléter				
	Organe de coupe	Etat et serrage, affûter ou changer si nécessaire						
	Courroie crantée de transmission de lame			Etat et tension				
	Courroie trapézoïdale de transmission de lame				●			
	Bougie d'allumage			●				
	Courroie transmission avance				●			
	Embrayage électromagnétique			Temps de freinage				
	Roues	Vérifier pression						
	Direction			Serrage des rotules				
	Circuit électrique	Bon fonctionnement des sécurités						
	Transmission	Bon fonctionnement des pédales						
NETTOYAGE	Grille capot moteur	Plusieurs fois par tonte						
	Tamis tournant de la prise d'air	●						
	Refroidisseur huile	●						
	Etat des ailettes de refroidissement				●			
	Filtre à air moteur		●					
	Composants hydrauliques		●					
VIDANGE	Huile moteur		●					
	Huile hydraulique						●	
	Réservoir carburant					ou 1 fois par an		

14• TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

HVHP - HVHPX - BVHP - BVHPX

IMPORTANT : La garantie ne peut s'appliquer que si votre tondeuse a bénéficié de la révision conseillée par ETESIA, après les 10 premières heures.

Après les 10 premières heures ou avant la mise en route si la courroie est montée depuis plus de 3 mois, veuillez faire retendre la courroie crantée de transmission lame par votre revendeur.

	Eléments	Avant chaque tonte	Après les 10 1ère heures	Toutes les 100 heures	Toutes les 200 heures	Toutes les 400 heures	Toutes les 1000 heures	Toutes les 2500 heures	
REPLACEMENT	Filtre à air moteur		APRES LES DIX PREMIERES HEURES, VEUILLEZ FAIRE EFFECTUER UNE REVISION PAR VOTRE REVENDEUR				ou 1 fois par an		
	Filtre à air 10 µm réservoir huile hydraulique				Plus si conditions poussiéreuses				
	Filtre à huile moteur 20 µm			•					
	Filtre à huile hydraulique 25 µm				•				
	Filtre carburant					•			
	Bougie d'allumage						•		
	Pot d'échappement avec catalyseur						•		
GRAISSAGE	Essieu 3 graisseurs				•				
	Accouplement de lames	A chaque démontage							
	Vérin de relevage en hauteur				•				
	Rotules du panier partie arrière - 2 zones au pinceau			•					
	Roulettes biellette racleur (au pinceau modèle avec vidange en hauteur)			•					

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, terrains, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégage ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- ETESIA offre, en sus des garanties légales notamment celle concernant les défauts cachés et les vices rédhibitoires (Art. 1641 à 1649 du code civil) et la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (Art. L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation) la garantie contractuelle suivante:

La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 2 ans en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après.

- 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
- 2) La carte de garantie a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.
- 3) Le strict respect de ou des révisions tel que défini dans le tableau d'entretien de la notice d'utilisation.
- 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
- 5) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée par un revendeur agréé. Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
- 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné.

Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis.

- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelle que soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure: Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, batterie, électrolyte de batterie, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, barettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
 - a) Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - b) Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - c) Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - d) En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée.
Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) En cas de litige sur une demande de garantie, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de distribution établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de garantie doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX FRANCE

- ou remplie par votre revendeur sur le site extranet.

15• GARANTIE

Ces garanties contractuelles viennent en sus de la garantie légale des défauts cachés et vices rédhibitoires régis par les articles 1641 à 1649 du code civil et de la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur régie par les articles L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation.

« Article L 211-4» du code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

« Article L 211-5» du code de la consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

« Article L 211-12» du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

« Article 1641» du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

« Article 1648» du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE,
Nous,



13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que les tondeuses à conducteur porté, type H100D, références BPHP2, BPHPX2, HVHP, HVHPX, BVHP et BVHPX auxquelles cette déclaration se rapporte, satisfont à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE qui lui est applicable, ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui lui sont applicables :

- **2014/30/UE (du 26/02/14)** Compatibilité électromagnétique
- **2006/66/CE (du 06/09/06)** Mise sur le marché des piles et accumulateurs contenant certaines matières dangereuses et leur élimination
- **2000/14/CE (du 08/05/00)** Emissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments

et garantissons que les tondeuses à conducteur porté, type H100D, références BPHP2, BPHPX2, HVHP, HVHPX, BVHP et BVHPX satisfont aux exigences de la directive 2000/14/CE en matière d'émissions sonores dans l'environnement, et sont soumises à la procédure de contrôle interne de la production, avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique par un organisme notifié, le CETIM, F -60304 SENLIS CEDEX

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 100 dB (A) pour BPHP2, BPHPX2, BVHP, BVHPX
105 dB (A) pour HVHP, HVHPX
- Niveau de puissance acoustique garanti : 100 dB (A) pour BPHP2, BPHPX2, BVHP, BVHPX
105 dB (A) pour HVHP, HVHPX

et garantissons que les tondeuses à conducteur porté, type H100D, références BPHP2, BPHPX2, HVHP, HVHPX, BVHP et BVHPX, satisfont aux exigences de la directive 2006/42/CE lorsqu'elles sont équipées des accessoires du chapitre 8.

M. Schmitt Freddy

13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX,

est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Evaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication d'une machine selon annexe VIII de la directive 2006/42/CE.

Modèle :



Année de fabrication

N° de Série :

Fait à Wissembourg, 01/10/2019

M. Francis NEFF

Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographie et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS - 13, Rue de l'Industrie - F -
67165 WISSEMBOURG CEDEX
R.C.S. Strasbourg B343 510 996

Affranchir
au tarif
en vigueur

ETESIA

SERVICE GARANTIE

13 rue de l'Industrie
67165 WISSEMBOURG CEDEX
France



Cette carte détachable, dûment remplie, est à faire parvenir à ETESIA dès la mise en route de la machine.

MODELE :	NUMERO DE SERIE :
----------	-------------------

CARTE DE GARANTIE

UTILISATEUR NOM _____ Prénom _____
Rue _____ Code Postal _____
Ville _____ Pays _____
Tel _____ Date de l'achat _____ 20 _____
 Jour Mois Année

@ Email : _____

Je possède déjà un produit ETESIA oui non Si oui, lequel : _____

Surface de tonte :	Fréquence de tonte / d'utilisation :	Je suis, je représente :
<input type="checkbox"/> moins de 1000 m ²	<input type="checkbox"/> + d'1 fois par semaine	<input type="checkbox"/> un particulier
<input type="checkbox"/> de 1000 m ² à 2000 m ²	<input type="checkbox"/> 1 fois par semaine	<input type="checkbox"/> une association, une entreprise
<input type="checkbox"/> 2000 à 5000 m ²	<input type="checkbox"/> 2 fois par mois	<input type="checkbox"/> commune ou collectivité locale
<input type="checkbox"/> 5000 à 10 000 m ²	<input type="checkbox"/> 1 fois par mois	<input type="checkbox"/> paysagiste (prof. espaces verts)
<input type="checkbox"/> 10 000 à 20 000 m ²	<input type="checkbox"/> - d'1 fois par mois	<input type="checkbox"/> autres, préciser : _____
<input type="checkbox"/> + 20 000 m ²		

Signature de l'utilisateur certifiant :
- qu'il a pris possession d'une machine en parfait état de marche ;
- que la notice d'utilisation lui a été remise et qu'il a pris connaissance des instructions d'utilisation, de sécurité et d'entretien y figurant ;
- qu'il a pris connaissance des conditions auxquelles est soumise la garantie et les accepte sans réserve ni restrictions.

J'accepte de recevoir ultérieurement des informations sur les produits ETESIA *

Cachet commercial et signature du vendeur

Date :

Date _____

Signature _____

* Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 modifiée par la loi du 20/06/2018, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant en faisant la demande par écrit à l'adresse suivante : ETESIA SAS - Service Garantie - 13 rue de l'industrie - 67160 WISSEMBOURG. Ces données feront l'objet d'un traitement qui a pour finalité de permettre à l'utilisateur de nous solliciter pour la garantie du produit. Ces données sont nécessaires à ETESIA SAS afin de permettre le suivi des demandes de garantie et peuvent faire l'objet d'envoi de propositions commerciales sauf en cas de renoncement de votre part figurant sur la carte de mise en service.